



MEMOIRE présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Par

BAKRI Laure
PERRAUD Anne-Lucie

EVALUATION DE LA COMPREHENSION DE
L'HUMOUR CHEZ L'ADULTE CEREBROLESE
DROIT

Tome 1

Maître de Mémoire

DUCHENE MAY-CARLE Annick

Membres du Jury

DORDAIN Annette
PRICHARD Débora
RODE Gilles

Date de soutenance
Jeudi 2 juillet 2009

ORGANIGRAMMES

1. Université Claude Bernard Lyon1

Président
Pr. COLLET Lionel

Vice-président CEVU
Pr. SIMON Daniel

Vice-président CA
Pr. ANNAT Guy

Vice-président CS
Pr. MORNEX Jean-François

Secrétaire Général
M. GAY Gilles

1.1. Secteur Santé :

U.F.R. de Médecine Lyon Grange
Blanche
Directeur
Pr. MARTIN Xavier

U.F.R d'Odontologie
Directeur
Pr. ROBIN Olivier

U.F.R de Médecine Lyon R.T.H.
Laennec
Directeur
Pr. COCHAT Pierre

Institut des Sciences Pharmaceutiques
et Biologiques
Directeur
Pr. LOCHER François

U.F.R de Médecine Lyon-Nord
Directeur
Pr. ETIENNE Jérôme

Institut des Sciences et Techniques de
Réadaptation
Directeur
Pr. MATILLON Yves

U.F.R de Médecine Lyon-Sud
Directeur
Pr. GILLY François Noël

Département de Formation et Centre
de Recherche en Biologie Humaine
Directeur
Pr. FARGE Pierre

Comité de Coordination des
Etudes Médicales (C.C.E.M.)
Pr. GILLY François Noël

1.2. Secteur Sciences :

U.F.R. de Biologie
Directeur
Pr. PINON Hubert

U.F.R. de Mathématiques
Directeur
Pr. GOLDMAN André

U.F.R. de Chimie et Biochimie
Directeur
Pr. PARROT Hélène

U.F.R. de Physique
Directeur
Mme FLECK Sonia

U.F.R. des Sciences de la Terre
Directeur
Pr. HANTZPERGUE Pierre

Centre de Recherche Astronomique de
Lyon - Observatoire de Lyon
Directeur
M. GUIDERDONI Bruno

1.3. Secteur Sciences et Technologies :

U.F.R. Des Sciences et
Techniques des Activités
Physiques et Sportives
(S.T.A.P.S.)
Directeur
Pr. COLLIGNON Claude

U.F.R. de Mécanique
Directeur
Pr. BEN HADID Hamda

U.F.R. d'informatique
Directeur
Pr. AKKOUCHE Samir

Institut des Sciences Financières et
d'Assurance (I.S.F.A.)
Directeur
Pr. AUGROS Jean-Claude

IUFM
Directeur
M. BERNARD Régis

U.F.R. de Génie Electrique et des
Procédés
Directeur
Pr. CLERC Guy

I.U.T. A
Directeur
Pr. COULET Christian

Institut des Sciences et des
Techniques de l'Ingénieur de Lyon
(I.S.T.I.L.)
Directeur
Pr. LIETO Joseph

I.U.T. B
Directeur
Pr. LAMARTINE Roger

2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation

FORMATION ORTHOPHONIE

Directeur ISTR
Pr. MATILLON Yves

Directeur de la formation
Pr. TRUY Eric

Directeur des études
BO Agnès

Directeur de la recherche
Dr. WITKO Agnès

Responsables de la formation clinique
PERDRIX Renaud
GUILLON Fanny

Chargée du concours d'entrée
PEILLON Anne

Secrétariat de direction et de scolarité
BADIOU Stéphanie
CLERC Denise
MASSONI Caroline

REMERCIEMENTS

Nous remercions Annick Duchêne May-Carle pour ses conseils et le temps passé à échanger sur notre sujet.

Nous remercions également vivement les patients qui ont accepté de participer à notre expérimentation, ainsi que les sujets « témoins », qui malgré une certaine appréhension ont accepté de se soumettre à nos blagues.

Merci aussi à tous ceux qui ont bien voulu essayer les plâtres de la première version du test...

Un grand merci à Débora Prichard et à Anne Peillon pour nous avoir permis de rencontrer les patients de cette étude et pour leur accueil.

Nous tenons également à leur dire merci pour leur enseignement passionnant qui nous a donné envie de faire un mémoire en neurologie! (pas qu'à nous d'ailleurs...) Nous avons vraiment apprécié leurs qualités de cliniciennes et de pédagogues.

Merci au CMA de Ste Foy l'Argentière de nous avoir ouvert ses portes pour notre expérimentation.

Nous remercions vivement Madame Witko, responsable des mémoires à l'École d'orthophonie de Lyon, pour son énergie, sa disponibilité et son soutien.

Un merci tout particulier à Sébastien pour son investissement dans ce mémoire et sa maîtrise de la feuille de style ! Promis pour le prochain mémoire (?) on fera appel à toi pour nos stats.

Merci à nos parents, grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes, cousin(e)s, ami(e)s etc. qui nous ont soutenues, supportées, aidées, et ont donné de leur personne pour permettre l'élaboration de ce mémoire.

Merci à Cécile Poirot pour nous avoir aidé à la mise en page de dernière minute.

Merci à Yves Joanette et à Perrine Ferré de nous avoir fourni des précisions sur l'étalonnage de la MEC.

SOMMAIRE

ORGANIGRAMMES	2
REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	8
PARTIE THEORIQUE	9
I. Préambule	10
II. L'hémisphère droit.....	10
III. L'humour	15
IV. Humour et lésion hémisphérique droite	21
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES	24
I. Problématique	25
II. Hypothèses	25
PARTIE EXPERIMENTALE	26
I. Objectifs	27
II. Elaboration du protocole expérimental	27
III. Population	34
PRESENTATION DES RESULTATS	36
I. Principe	37
II. Etudes de cas.....	37
DISCUSSION DES RESULTATS	52
I. Validité des hypothèses de travail.....	53
II. Critiques du protocole.....	56
III. Prolongements possibles	59
CONCLUSION	62
BIBLIOGRAPHIE	63
ANNEXES	67

SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	84
TABLE DES MATIERES	85

INTRODUCTION

L'humour, présent dans les échanges quotidiens, est un élément important de la communication entre les individus. Il est vecteur de convivialité et permet l'expression d'idées, de sentiments, d'opinions. Son message n'est pas donné d'emblée mais nécessite l'interprétation de sous-entendus, et de non dits pour être compris. L'humour met en jeu des processus cognitifs et affectifs pour comprendre l'énoncé humoristique et en apprécier la saveur. Les personnes atteintes d'une lésion hémisphérique droite acquise, bien que ne présentant pas de difficultés concernant les aspects élémentaires du langage, sont en échec pour interpréter l'implicite et donc pour saisir adéquatement le message ambigu qu'est l'énoncé humoristique. Cette situation peut conduire à un véritable « *handicap communicationnel* » (Monetta & Champagne, 2004).

Ce mémoire se donne pour objectif d'évaluer l'impact d'une lésion hémisphérique droite sur la compréhension de l'humour chez l'adulte. Nous tenterons de répondre à cette interrogation en créant un outil d'évaluation proposant des épreuves en diverses modalités (verbales et imagées) que nous intégrerons au sein d'un protocole. Nous le validerons auprès d'une population témoin, avant de le proposer à 5 sujets cérébrolésés présentant des lésions hémisphériques droites de manière à illustrer l'impact possible de telles lésions sur la compréhension de l'humour.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'état de la recherche actuelle, décrivant le rôle de l'hémisphère droit dans les possibilités de communication et les processus (cognitifs, linguistiques) impliqués dans l'humour. Des études expérimentales sur l'humour suite à une lésion hémisphérique droite seront également présentées. Dans un deuxième temps, nous détaillerons les étapes de la création de l'évaluation et de sa normalisation, ainsi que la mise en place du protocole auprès des 5 sujets cérébrolésés. Nous présenterons ensuite les résultats obtenus et nous en proposerons une interprétation.

Le matériel d'évaluation créé sera présenté dans le tome II du mémoire.

Chapitre I
PARTIE THEORIQUE

I. Préambule

On a longtemps pensé que l'hémisphère droit jouait un rôle pratiquement inexistant dans le langage, mais sa participation est aujourd'hui reconnue. Dans les années 60, Jon Eisenson suspecte que les individus droitiers ayant eu une lésion à l'hémisphère droit soient atteints au niveau de leurs habiletés verbales. S'en suivent plusieurs études (Weinstein, 1964 ; Macdonald, Critchley, 1962 ; Sperry & Gazzaniga, 1967, cités par Joannette, 2004), qui appuient l'idée de la participation de l'hémisphère droit à la communication verbale.

Les troubles du langage chez les cérébrolésés droits sont décrits comme étant « *discrets et subtils* » (Eisenson, 1959, 1962, cité par Faure, 1993) mais suggèrent aussi une « *participation de l'hémisphère droit aux aspects les plus raffinés et les plus exigeants du langage* » (De renzi, Vitali, Faglioni et Cavalli, 1991, cités par Faure, 1993). Ceci explique que les conséquences des lésions de l'hémisphère droit aient été ignorées pendant de nombreuses années et amène également une interprétation quant aux difficultés de communication rencontrées par les CLD, alors même que les aspects élémentaires du langage (phonologie, syntaxe, lexique) sont préservés.

Il est aujourd'hui admis que chaque hémisphère a sa spécificité et travaille de concert. L'hémisphère gauche regroupe de façon privilégiée tout ce qui est verbal, séquentiel, temporel, numérique, logique, analytique, rationnel, tandis que l'hémisphère droit rassemble ce qui est non verbal, visuo-spatial, simultané, spatial, global, analogique, synthétique, intuitif (Springer & Deutsch, 2000). Même si cette description « sépare » les capacités des deux hémisphères, ceux-ci fonctionneraient de façon coopérante et contribueraient conjointement à la réalisation de toute fonction (Sergent, 1990, cité par Lambert & Pennel, 1999).

II. L'hémisphère droit

1. Conséquences des lésions hémisphériques droites sur la communication verbale chez le droitier

En cas de lésion hémisphérique droite, on peut observer des difficultés touchant la communication verbale en expression et en réception, à différents niveaux.

1.1. Au niveau prosodique

La prosodie regroupe les caractères suprasegmentaux de la parole (intonation, accentuation, rythme, débit, pauses) permettant la transmission d'une intention de communication. La détection et la compréhension de ces manifestations sont essentielles pour interpréter un énoncé.

On distingue deux types de prosodie :

- La prosodie émotionnelle, par laquelle le locuteur exprime son émotion quant à son message verbal. Les personnes cérébrolésées droites (CLD) ont fréquemment une intonation émotionnelle pauvre, monocorde, avec une fréquence fondamentale notablement abaissée ou parfois au contraire élevée. Ces personnes peuvent présenter également des difficultés à comprendre les intonations émotionnelles.
- La prosodie linguistique comprend l'accentuation lexicale (on accentue la dernière syllabe en français), l'accentuation emphatique (au niveau du mot, on met en avant un élément du message) et les modalités (au niveau de la phrase, donne le sens spécifique de l'énoncé). Ce sont les modalités qui posent plus particulièrement problème aux personnes CLD (Hannequin, Goulet & Joannette, 1988 ; Joannette, 2004).

1.2. Au niveau lexico-sémantique

Le traitement sémantique des mots isolés s'avère difficile pour les CLD. Sur le versant réceptif, les mots abstraits, peu fréquents, peu imageables sont plus particulièrement touchés. Les mots sémantiquement proches sont mal interprétés (Chiarello et Church, 1986, cités par Faure, 1993), ce qui entraîne des problèmes pour établir des relations de synonymie et d'antonymie (Gardner et al., 1978, cités par Hannequin et al., 1988). Ils présentent également une déficience au niveau de la compréhension des aspects connotatifs du langage (Bihrlé, Brownell, Powelson & Gardner, 1986). Les CLD auraient également tendance à activer des liens sémantiques de faible prédiction (Faure, 1993). Monetta, Tremblay & Joannette (2003) renforcent l'idée que les dommages dans l'hémisphère droit perturbent le processus sémantique complexe des mots.

Sur le versant expressif, les CLD ont des difficultés à produire des mots à partir de critères sémantiques (par exemple les noms d'animaux) dans les tâches d'évocation lexicale, tandis que les productions à partir de critères phonologiques (par exemple les mots commençant par [p]) restent intactes (Faure, 1993). On note aussi une fluence lexicale quantitativement et qualitativement modifiée.

1.3. Au niveau des habiletés discursives

Au niveau du discours narratif, les CLD tendent à s'attacher aux détails et sont en difficulté pour ordonner les phrases en un ensemble cohérent, en fonction du type d'informations fourni par le texte (spatiale, temporelle, catégorielle) (Hannequin, et al., 1988). Leur discours manque d'informativité.

Les CLD sont capables d'émettre des interprétations élémentaires mais peuvent accepter des inférences incorrectes. Ils produisent des inférences à partir d'assemblages initiaux plausibles mais ils ne peuvent changer leur interprétation initiale quand des informations supplémentaires sont fournies dans une seconde phrase. Ils ne prennent pas en compte les informations implicites et restent sur une interprétation littérale, obtenue à partir d'informations explicites (Bihrlé et al., 1986). Ils présentent des difficultés « *à se projeter dans une situation extérieure à eux* » (Duchêne, 2008, p.79). Quand l'énoncé proposé ne présente pas une trame attendue, qu'elle ne leur est pas familière, ou lorsque des

propositions ne paraissent pas cohérentes, les CLD demeurent dans une interprétation fautive de l'énoncé et s'approprient les informations explicites pour qu'elles correspondent à l'idée première qu'ils se font du texte et qui correspond à leur « *propre schéma* » (Duchêne, 2008, p.87). Parfois, ils peuvent trop inférer lorsque cela leur permet de conforter leurs idées. Ils remarquent des éléments insolites mais ne peuvent les rejeter. Ainsi, lorsqu'une information incongrue, non plausible est présentée aux CLD, ceux-ci ont du mal à l'écartier. Ils ne parviennent pas à évaluer la plausibilité d'un élément dans un énoncé. Les CLD émettent donc plus de commentaires, de digressions, de fabulations que les autres sujets (Hannequin et al., 1988).

1.4. Au niveau des habiletés pragmatiques

Ces habiletés font référence à la compétence de l'individu à saisir les intentions de communication dans un contexte donné. Elles sont utilisées au quotidien et elles sont indispensables pour la compréhension de tout ce qui n'est pas dit explicitement dans le discours. Ainsi, les CLD seraient en difficultés pour apprécier l'humour et l'ironie (Gardner, Ling, Flamm & Silverman, 1975). Ils ne parviennent pas non plus à traiter correctement les actes de langage indirects (Foldi, 1987, cité par Joannette, 2004 ; Bernicot, Bateau & Gil, 2006), tout particulièrement ceux dits « non conventionnels » nécessitant une analyse du contexte pour être compris (Stemmer et al., 1994, cités par Joannette, 2004). Ils sont également en difficulté pour prendre en compte le savoir commun partagé avec leur interlocuteur, ce qui suggère une impossibilité ou un désintérêt « *à tenir compte de ce que l'on suppose savoir de ce que l'autre sait dans l'élaboration de leur propre intention de communication et de leurs ajustements* » (Joannette, 2004, p.19).

Ces troubles présents chez les CLD peuvent engendrer de véritables situations de « *handicap communicationnel* » (Monetta & Champagne, 2004). Notons cependant que tous les CLD ne présentent pas de difficultés de communication verbale (Hannequin et al., 1988). Environ un CLD sur deux est susceptible d'avoir un ou plusieurs des troubles décrits précédemment (Joannette, 2004). On observe des variabilités interindividuelles (ils n'ont pas tous des difficultés langagières) et des variabilités intra-individuelles (les difficultés langagières communes à certains CLD peuvent évoluer différemment).

2. Processus cognitifs sous-jacents

Plusieurs hypothèses sur l'origine du déficit au niveau de la communication verbale des CLD ont été faites. Nous en retiendrons trois qui mettent en avant des processus cognitifs sous jacents pour expliquer ces déficits.

2.1. Déficit en théorie de l'esprit

Les difficultés de communication des CLD pourraient être dues à une atteinte de la théorie de l'esprit, c'est-à-dire de leur capacité à se représenter les états mentaux des autres. Elle va permettre à un individu d'expliquer, comprendre ou prédire ses propres actions et celles des autres. Elle est indispensable pour deviner les intentions et motivations de nos interlocuteurs et nous adapter au mieux dans les échanges avec les

autres. La théorie de l'esprit nous aide à comprendre les motivations, l'état affectif de l'autre mais aussi ses savoirs (Stuss, Gordon, & Alexander, 2001). Certaines études tendent à montrer que les CLD seraient incapables d'évaluer les états mentaux des autres (Winner, Brownell, Happé, Blum, & Pincus, 1998).

Ainsi, une atteinte de l'hémisphère droit peut aboutir à une atteinte de la « *cognition sociale* » qui amène une détérioration de la théorie de l'esprit et donc des difficultés pour expliquer les intentions des autres (Monetta & Champagne, 2004). Cette hypothèse irait dans le sens d'une réelle contribution de l'hémisphère droit à la communication verbale.

2.2. Déficit en ressources cognitives

La deuxième hypothèse concernerait un manque ou une mauvaise allocation des ressources cognitives, c'est-à-dire des capacités d'attention, de vitesse de traitement et de mémoire de travail, chez les CLD suite à leur lésion. Cette hypothèse pourrait expliquer les troubles lexico-sémantiques, prosodiques, pragmatiques et discursifs des CLD dans la mesure où l'hémisphère droit contribue « *au maintien d'une quantité suffisante de ressources cognitives pour les traitements les plus complexes* » (Monetta & Champagne, 2004, p.34).

Les difficultés pragmatiques des CLD, du type compréhension des actes de parole non littéraires, seraient liées à des troubles attentionnels. Ainsi, la diminution des ressources cognitives au niveau de l'attention divisée expliqueraient leur incapacité à traiter en même temps des éléments contradictoires.

Concernant leurs difficultés au niveau discursif, il semblerait que les CLD s'appuient davantage sur les informations fournies par la macrostructure plutôt que par celle de la microstructure pour comprendre un discours (Monetta & Champagne, 2004). Cette hypothèse expliquerait l'origine de leurs confabulations, de leurs problèmes pour apprécier la plausibilité d'un élément selon le contexte, ainsi que leur déficit de traitement des informations abstraites ou simultanées.

2.3. Dysfonctionnement exécutif

Enfin, la troisième hypothèse repose sur l'idée d'un dysfonctionnement exécutif. Elle est issue de l'observation de similarités entre les personnes CLD et celles atteintes de lésions frontales : désorganisation du discours, confabulations, difficultés à maintenir le thème d'une conversation, à comprendre les métaphores, à faire des inférences, manque de flexibilité dans l'interprétation du discours, etc. (Monetta & Champagne, 2004). Les fonctions exécutives, situées dans les lobes frontaux, forment un sous-ensemble des fonctions cognitives qui vont permettre à l'individu de s'adapter à des situations nouvelles (inhibition, planification, etc.). Elles permettent également d'intégrer des informations et de relier différentes idées. Une perturbation à ce niveau pourrait expliquer les difficultés des CLD au niveau du traitement des inférences et de la cohérence du discours, notamment lorsque les informations sont équivoques.

L'étude de Shammi & Stuss (1999) rappelle que les lobes frontaux sont liés aux processus cognitifs et qu'ils jouent un rôle fondamental dans la construction de la personnalité et de

la conscience de soi. Cette région permet une interprétation abstraite d'un énoncé et la compréhension de formes indirectes telles que l'ironie, l'intonation affective. Elle est importante pour la résolution de problèmes et semblerait nécessaire pour les productions faciales. L'étude se penche plus spécifiquement sur le lobe frontal droit et annonce son rôle important dans la récupération de l'information passée, essentielle pour l'interprétation de l'humour. Ce lobe jouerait un rôle indispensable pour cette interprétation et semblerait intervenir au niveau de la réceptivité émotionnelle. Ainsi, les mimiques spontanées dues à un stimulus émotionnel (notamment l'humour) seraient fortement en lien avec le lobe frontal droit.

Ces deux dernières hypothèses soulèvent l'idée d'un potentiel qu'aurait l'hémisphère droit pour la communication verbale. Notons que ces hypothèses ne sont pas exclusives et ne s'opposent pas entre elles.

3. Troubles associés

Une lésion à l'hémisphère droit peut, comme nous l'avons vu, entraîner des déficits au niveau de la communication verbale mais également non verbale :

- des troubles moteurs peuvent survenir avec une hémiparésie gauche plus ou moins sévère ;
- des troubles visuo-perceptifs sont présents. Les CLD peuvent avoir des déficits au niveau de la perception et/ou dans l'exploration visuelle. On note par exemple des difficultés pour certains CLD à reproduire la figure de Rey, ils présentent une apraxie constructive et n'arrivent pas à exécuter le dessin suivant un raisonnement logique (Blanc Garin, 1986, cité par Lambert & Pennel, 1999) ;
- des difficultés gnosiques, la reconnaissance de stimuli, sont également à retenir ;
- une hémianopsie latérale homonyme peut poser problème pour le traitement d'un matériel visuel ;
- une hémiparésie est assez commune ;
- une « *rigidité cognitive* » (Faure, 1993) peut être observée, associée à des troubles comportementaux, émotionnels, et à un manque d'adaptation pendant une nouvelle tâche ou pour revoir une hypothèse ;
- une indifférence ou une ignorance de leur déficit et de ce qui se passe autour d'eux est souvent décrite (anosognosie) ;
- des troubles de la réactivité et de la « *surveillance* » émotionnelle de l'environnement (absence de peur par exemple) sont parfois présents ;
- une pauvreté émotionnelle est décrite, qui se manifeste par une modification de la mimogestualité au cours de l'interaction (direction du regard vers l'interlocuteur, et prise en compte des feed-backs) (Shapiro & Danly, 1985, cités par Hannequin et al., 1988). Les CLD auraient des difficultés pour identifier des émotions verbales mais aussi pour les distinguer. Ils souffriraient d'un déficit pour traiter simultanément l'émotion et le sens se dégageant d'un énoncé, l'analyse sémantique les éloignant de celle émotionnelle (Bower, 1981, cité par Lambert & Pennel, 1999).

Les CLD peuvent donc éprouver de nombreuses difficultés au niveau de la communication verbale, ce qui rend difficile la compréhension de certains types d'énoncés, comme ceux à caractère humoristique.

III. L'humour

1. Qu'est-ce que l'humour

1.1. Définition

L'humour est une notion particulièrement difficile à définir. Si l'on s'en tient à la définition proposée par le Petit Robert, l'humour serait une « *forme d'esprit qui consiste à présenter la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites* ». En effet, il peut recouvrir des formes très différentes, c'est un phénomène propre à une culture d'un point de vue général, et à l'individu en particulier. Ainsi que le rappelle Béatrice Priego-Valverde « *ce qui peut être drôle pour certains sera jugé ennuyeux, idiot, voir choquant par d'autres* » (2003, p.14).

Shammi (1997) propose une définition « cognitiviste » de l'appréciation de l'humour « *as the ability to laugh at or respond appropriately when a joke is told, or as measured by ratings of humor stimuli* »(p.3), la production de l'humour étant alors « *the ability to tell a joke and create humorous captions to cartoon stimuli* », cette définition nous intéresse dans la mesure où nous souhaitons nous inscrire dans ce courant, mais nous semble un peu réductrice. Le rire, qui est souvent le corolaire de l'humour, n'est pas pour autant un signe fiable. Lui donner trop d'importance serait exclure les tentatives d'humour et « *un humour qui échoue n'en reste pas moins de l'humour* » (Priego-Valverde, 2003, p.15).

Attardo (1994) détourne la question de la définition en proposant la notion de « *compétence humoristique* ». Nous garderons la définition de Béatrice Priego-Valverde (2003, p.48) qui voit en l'humour une « *activité mentale, ludique, obéissant à certaines règles qui lui sont propres tout en s'écartant du sérieux de celles qui régissent notre quotidien pour les tourner en dérision, dans le but au moins, d'en retirer un certain plaisir* » et nous chercherons les processus mis en jeu dans la forme d'humour particulière qu'est l'histoire drôle.

1.2. Caractéristiques

Six caractéristiques sont nécessaires, mais non suffisantes, à la création d'un énoncé humoristique : l'incongruité, la distance, l'ambiguïté, la connivence, la bienveillance, et le ludisme (Priego-Valverde, 2003).

1.2.1. L'incongruité :

Désigne le contraste entre ce qui est attendu et ce qui a été dit. Les auteurs s'accordent sur la présence systématique de cette caractéristique dans l'humour. Elle procède par la

présence simultanée d'éléments incompatibles entre eux et qui vont créer un conflit cognitif. L'incongruité sera perçue différemment selon les normes de chacun. Cette caractéristique est nécessaire mais pas suffisante pour considérer un énoncé comme humoristique et doit être doublée d'une connivence afin d'être comprise et appréciée. Ce processus est à la fois cognitif et affectif. Sur le plan linguistique, l'incongruité va être révélée par :

- Le « *connecteur* » (Greimas, 1966, cité par Priego-Valverde, 2003 ; Attardo, 1994), qui est l'élément permettant de relier deux isotopies (réseaux de sens) entre elles. Bien que n'étant pas humoristique, il est un élément polysémique indispensable.
- Le « *disjoncteur* », vient actualiser un second sens, incongru et humoristique. Il permet le passage d'un mode de communication sérieux vers un mode ludique et vient lever l'ambiguïté portée par le connecteur. On passe ainsi à un second niveau de signification qui ne vient pas pour autant annuler le premier.

Prenons l'exemple d'histoire drôle donné par Greimas :

« C'est une brillante soirée mondaine, très chic, avec des invités triés sur le volet. A un moment, deux convives vont prendre un peu l'air sur la terrasse :

- Ah ! fait l'un d'un ton satisfait, belle soirée, hein ? Repas magnifique... et puis jolies toilettes, hein ?

- Ça, dit l'autre, je n'en sais rien.

- Comment ça ?

- Non, je n'y suis pas allé ! »

Dans cette histoire, le connecteur est « *toilettes* » qui relie deux isotopies entre elles : celle de toilettes = vêtements (qui est le sens attendu) et celle de toilettes = WC (qui est le sens incongru et qui joue alors le rôle de disjoncteur).

Suls (1972, cité par Shammi, 1999) propose le modèle de l'incongruité-résolution pour expliquer le processus humoristique. Selon lui, l'appréciation de l'humour a lieu en deux temps : un premier au cours duquel a lieu la détection d'une incongruité et un second où se produit la résolution. En d'autres termes, ce serait une tâche de résolution de problèmes dans laquelle la chute d'une histoire, incongrue par rapport au corps du texte, doit être détectée et réconciliée avec le début du texte. Il semble néanmoins que cette résolution ne se fasse pas complètement, ce sans quoi elle disparaîtrait, mais elle vient lui donner une justification qui suit une certaine logique, qui n'est pas celle du sens commun. Ainsi :

« Pour que la justification fonctionne malgré tout, pour qu'elle satisfasse les locuteurs et provoque les rires, ces derniers doivent donc accepter de bafouer des règles qui régissent la vie quotidienne, qui régissent le monde réel. Ils doivent abandonner leur mode de raisonnement pour adopter celui de l'humour » (Priego-Valverde, p.24)

L'humour participe à un autre monde qui suit ses propres règles, « *l'incongruité aura certes un certain sens, un sens humoristique, elle sera néanmoins toujours illogique par rapport aux normes sociales* » (Priego-Valverde, p.25).

1.2.2. La distance :

Elle est également caractéristique de l'humour. Nous entendons par distance, l'attitude qu'a la personne faisant de « l'humour » envers le monde. Ce peut-être une manière de vaincre l'angoisse en mettant les choses à distance. Freud parle de l'humour en termes de « *défis* », de « *triomphe du moi* ». L'humour serait « *une des réalisations psychiques les plus hautes* » (Freud, 1905, p.399) et interviendrait comme un mécanisme de défense permettant la libération du « moi ».

Cette mise à distance conduit l'humoriste à avoir une double attitude et donc un double discours :

- En faisant mine de ne pas être touché par les événements, il se donne l'image « *d'une personne moqueuse, joviale, ou encore irrévérencieuse tout en signifiant [...] qu'il ne doit pas être pris au sérieux* » (Priego-Valverde, p.30).
- Dans ce qu'il dit, il fait entendre deux voix : « *l'une qui décrit les choses telles qu'elles semblent être et l'autre qui apporte un commentaire, qui indique à l'interlocuteur que ce qui vient d'être dit ne doit pas forcément être pris au sérieux* »

1.2.3. L'ambiguïté :

On relève deux types d'ambiguïté dans l'humour :

- La première est liée à la distance décrite précédemment et concerne l'attitude du locuteur envers son énoncé. Celui-ci « *s'amuse à tenir des propos sans qu'il soit possible de lui en imputer la responsabilité avec certitude* » (Priego-Valverde, p.31).
- La seconde est une ambiguïté liée à la forme de l'énoncé (jeux sur la polysémie par exemple). Cette dernière est plus contestable et n'est levée que si locuteur et interlocuteur le décident. Les histoires drôles jouent souvent avec ce type d'ambiguïté où tout au long d'une histoire le locuteur conduit son interlocuteur à construire une interprétation faussée de la réalité. Cette ambiguïté est remise en question par Béatrice Priego-Valverde, qui voit plutôt là une pseudo-ambiguïté dans la mesure où celui qui écoute l'histoire se laisse guider par le locuteur sans en être dupe. Elle donne pour exemple l'histoire drôle suivante, citée par Petit Jean :

« A l'arrêt du car, dans le Far-West, se tient un client à l'air sinistre : il porte un chapeau, un costume noir et la main posée sur la crosse d'un revolver accroché à sa ceinture. Le car s'arrête, l'individu monte, regarde le chauffeur avec un air mauvais et dit :

- Ringo ne paye pas aujourd'hui...

Le chauffeur, qui a peur, démarre sans protester. Le lendemain, la même situation se produit. Le chauffeur qui en a assez, se rend chez l'inspecteur de police et se plaint à lui.

Le jour suivant, l'individu monte dans le car et annonce comme d'habitude :

- Ringo ne paye pas aujourd'hui...

Alors l'inspecteur, armé d'un gros calibre, lui demande menaçant :

- Et pourquoi donc Ringo ne paye pas.

Alors le sinistre individu regarde l'inspecteur et dit :

- Ringo a une carte d'abonnement au mois ! »

Dans cette histoire, tout est fait de manière à induire le locuteur en erreur, on ne peut pas véritablement parler d'ambiguïté mais bien de pseudo-ambiguïté : Il sait parfaitement que ses attentes seront déçues, mais il s'y plie « *de bonne grâce pour les « besoins de la cause »* ». Cette ambiguïté « ludique » serait plutôt une « *ambivalence* » et l'effet humoristique serait provoqué par la perception du décalage entre deux réseaux de sens (Priego-Valverde, pp.33-36).

1.2.4. La connivence :

Elle rend possible l'existence de l'humour et sa réussite. En effet, l'humour nécessite une base commune (ne serait-ce que la langue) pour être réalisé et, bien souvent, il se fonde sur le « *partage d'implicites* ». L'interlocuteur doit s'appuyer sur des connaissances communes avec le locuteur et doit, en quelque sorte, lire entre les lignes. Il existe deux types de connivence, l'une fondée sur les connaissances encyclopédiques des interlocuteurs et l'autre s'appuyant sur les affinités qu'il peut y avoir entre eux. Cette dernière est nécessaire pour permettre aux interactants « *de partager un moment de totale dérision au cours duquel ils mettent à distance toutes les conventions sociales, logiques et morales* » (Priego-Valverde, p.40).

1.2.5. La bienveillance :

Pour certains, c'est cette bienveillance qui distingue l'humour de l'ironie. Bien que l'humour puisse paraître agressif dans la mesure où il s'exerce aux dépens de quelqu'un, il est aussi un moyen de marquer la complicité et la connivence entre les interactants.

1.2.6. Le ludisme :

Tout comme le jeu, l'humour s'oppose « à l'esprit de sérieux ».

Chacune de ces six caractéristiques ne garantit pas l'apparition d'un énoncé humoristique mais c'est leur « *imbrication étroite*, leur inter-connexion » qui le permet (Priego-Valverde, p.49).

2. De la compréhension de texte à la compréhension d'une histoire drôle

2.1. Modèle de Kintsch (1988)

Comprendre une histoire drôle, c'est déjà comprendre un texte ou un discours. Il s'agit d'établir des relations entre les différentes unités sémantiques. Dans le modèle de compréhension de texte de Kintsch (Kintsch, 1988, cité par Chesneau, 2007), les propositions sont organisées hiérarchiquement : la micro-structure est constituée de l'ensemble des propositions directement explicitées, c'est l'information linguistique, se rapportant à la forme syntaxique et à la cohésion. Tandis que la macro-structure est une construction mentale correspondant au sens global, c'est l'information sémantique, se rapportant à la cohérence contenant l'idée principale du texte (Monetta & Champagne, 2004). Comprendre un texte c'est donc se créer une représentation mentale. Le message sera compris grâce à un calcul interprétatif. La construction de représentation d'un texte se fait selon trois niveaux :

- Le premier niveau correspond à la structure de surface et représente la forme linguistique du texte indépendamment de son contenu.
- Le deuxième niveau correspond à la base de texte et comprend la microstructure (détails) et la macrostructure du texte (idées générales). Lors du traitement d'un texte, les propositions sont extraites du texte de surface. Elles entrent alors en mémoire à court terme.
- Le troisième niveau correspond au modèle de situation. Il s'agit de la situation inférée par le lecteur à partir du texte et de ses connaissances sur le monde. Il se construit au fur et à mesure de la lecture et doit s'adapter aux nouvelles informations. Ainsi, le lecteur fait des hypothèses qui seront ou non modifiées au fil de la lecture.

2.2. Notions de contexte et de co-texte

Pour construire ses hypothèses, le lecteur se fie à un certain nombre de marqueurs contextuels et co-textuels. On nomme contexte tout ce qui est extérieur au langage et qui fait partie de la situation d'énonciation (le cadre spatio-temporel, l'âge, le sexe des locuteurs, le moment de l'énonciation, le statut social des énonciateurs, etc.). Ces marques contextuelles, inscrites dans le discours, sont nommées déictiques, tandis que le co-texte désigne le texte autour d'un énoncé. Il peut être défini comme l'interprétation des énoncés immédiatement précédents, servant ainsi de prémices à la production d'un énoncé donné. Les phénomènes co-textuels renvoient aux liens entre les différents énoncés entre eux (anaphores, connecteurs...). L'ensemble des marqueurs contextuels et co-textuels permet de maintenir la cohérence textuelle. Ainsi, l'ordre d'enchaînement des propositions permet de privilégier une hypothèse plutôt qu'une autre.

2.3. La compétence communicative

Différentes compétences sont requises pour une bonne compréhension du discours, appelées compétences communicatives et que Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986) divise en 4 types de compétences :

- **Compétence linguistique** : correspond au fonctionnement du code, et englobe la connaissance de la langue et l'application de ses règles sur les plans syntaxique, lexical, phonologique et prosodique.
- **Compétence encyclopédique** : correspond à l'ensemble des savoirs sur le monde, et est en partie commune aux personnes appartenant à une même culture (« savoir partagé »).
- **Compétence logique** : correspond à la capacité des sujets parlants à « reconstituer une séquence discursive sans pour autant que toutes les informations préalables ne soient exhaustivement exprimées, et ce, grâce à un processus cognitif de logique formelle » (Duchêne, 1997, p.16).
- **Compétence rhétorico-pragmatique** : correspond à :

« l'ensemble des savoirs qu'un sujet parlant possède sur le fonctionnement [des] principes discursifs qui, sans être impératifs au même titre que les règles de bonne formation syntactico-sémantique, doivent être observés par qui veut jouer honnêtement le jeu de l'échange verbal » (Kerbrat-Orecchioni, p.194)

Cette compétence est décrite par Grice sous le terme de « maximes conversationnelles » : elles réfèrent à un principe de coopération qui suppose que les locuteurs, pendant l'interaction, doivent proposer leur contribution au moment adéquat et en relation avec les buts de communication. Grice en définit quatre (1975, in Kerbrat-Orecchioni) :

- **La maxime de qualité** qui conseille de produire une contribution vraie, et de ne pas dire ce que vous pensez être faux, ni ce pour quoi vous n'avez pas de preuve ;

- **La maxime de quantité** qui veut que la contribution soit aussi informative qu'il le faut étant donné le but du discours, et qui ne soit pas plus informative que nécessaire ;
- **La maxime de relation** qui prescrit la pertinence de la contribution ;
- **La maxime de manière** qui veut que l'énoncé soit bref, ordonné et qu'il évite les ambiguïtés.
- **Compétence discursive** : on peut également ajouter cette cinquième compétence, qui repose sur l'idée qu'un énoncé se doit de respecter un ordre logique d'enchaînements. « Elle recouvre l'ensemble des mécanismes qui caractérisent les raisonnements ou argumentations effectuées en « langue naturelle » » (Duchêne, 1997, p.18).

2.4. Implicite et inférences

Kerbrat-Orecchioni (1986) regroupe sous le terme d'inférence, « toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable » (p.24). Ainsi, dans les échanges quotidiens, la valeur de l'énoncé est rarement celle de son sens littéral. Les locuteurs ont à décrypter l'énoncé de l'autre en mettant en jeu leur compétence communicative. Ainsi, on estime que « le contenu global de tout énoncé se laisse décomposer en deux constituants : Contenu propositionnel + valeur illocutoire » (p.65). La valeur illocutoire pouvant être primitive (le décodage se fait directement) ou dérivée (besoin de prendre en compte le contexte), et ce sont ces dernières qui constituent le champ de l'implicite (Duchêne, 1997, p.26). A la notion d'implicite, Duchêne lui préfère la notion d'inférence qui représente « tout ce que l'on peut lire entre les lignes d'un énoncé verbalement exprimé » (p.21). L'inférence est une notion étroitement liée au « raisonnement ».

On peut relever deux grands types d'inférences :

- **les inférences purement logiques**, qui font appel à un processus de déduction
- **les inférences interprétatives**, qui font appel à un processus de contextualisation à travers la recherche de la cohérence interne du texte.

Il est nécessaire de pouvoir interpréter ces inférences pour une bonne compréhension de l'humour.

Après avoir vu les conséquences d'une lésion hémisphérique droite et tenté une définition de l'humour et de ses mécanismes de compréhension, nous allons, dans une troisième partie, passer en revue les différentes études qui se sont intéressées à la compréhension de l'humour des personnes CLD.

IV. Humour et lésion hémisphérique droite

Plusieurs études ont montré l'influence d'une lésion hémisphérique droite sur la compréhension de l'humour. Gardner, en 1975, met en avant les dimensions cognitive et affective dans l'appréciation de l'humour. Il propose une tâche de détection d'images humoristiques à des sujets CLG (cérébrolésés gauches) et CLD, et s'aperçoit que

l'épreuve est chutée chez les deux groupes de sujet mais pour des raisons différentes. Les CLD ont une variabilité dans leurs réactions plus importante que les sujets normaux et CLG : leurs réactions émotionnelles sont plus importantes ou au contraire inexistantes. Ils produisent des confabulations et donnent des explications sans s'appuyer sur le dessin. A l'inverse des sujets aphasiques, les performances des CLD sont meilleures sur les items associés à des légendes. Leurs réponses cognitives sont comme dissociées de leurs réactions affectives.

Wapner, Hamby & Gardner (1981, cités par Shammi & Stuss, 1997) montrent que les CLD sont en difficulté pour donner une explication raisonnable à des dessins humoristiques. De plus, ils échouent nettement plus que les sujets normaux à choisir, parmi quatre possibilités, la légende humoristique à associer au dessin, et ont tendance à désigner la légende illogique comme étant la plus drôle. Ils en concluent que les CLD sont capables de reconnaître la forme d'une histoire drôle mais pas d'interpréter son contenu.

En 1985, Dagge et Hartje (cités par Shammi & Stuss, 1999) reprennent les travaux de Gardner en utilisant une méthodologie plus précise. Ils distinguent deux types de dessins : d'un côté ceux dits « simples » dont l'humour repose sur une simple incongruité, et de l'autre ceux dits « complexes » qui nécessitent une interprétation. Les CLD échouent à trouver le dessin le plus humoristique sur les deux types de dessins. Ces résultats conduisent Dagge et Hartje à la conclusion que l'échec des CLD est dû tout autant à un déficit visuo-perceptif et cognitif qu'à une incapacité à identifier les composantes affectives de l'humour. Cette conclusion est renforcée par le fait que dans les cas où le dessin humoristique est correctement identifié, les CLD donnent une note aux dessins comparable à celle donnée par les sujets normaux, ce qui laisse penser que l'histoire, quand elle est comprise, est également appréciée.

Brownell, Michel, Powelson & Gardner (1983) montrent qu'une lésion hémisphérique droite touche la performance des sujets CLD sur l'une des deux composantes de l'humour : celle qui permet de revoir une interprétation initiale de manière à intégrer une information nouvelle à ce qui a été dit précédemment. En effet, les CLD manifestent une sensibilité à l'élément de surprise préservée, mais une incapacité à établir une cohérence. Sur une tâche de choix de chutes humoristiques, ils choisissent préférentiellement la chute incongrue qui ne requiert pas une intégration au contenu de l'histoire.

Bihrlé, Brownell, Powelson & Gardner (1986) proposent une version non-verbale de l'expérience précédente. Une tâche de complétion d'histoire en images est proposée à des sujets CLD et CLG, en conditions humoristique puis non-humoristique. Dans chacune des tâches les CLD réussissent moins bien que les CLG. Les CLD montrent une sensibilité à l'élément de surprise préservé et une diminution de leur capacité à établir une cohérence narrative, ce qui corrobore les résultats obtenus par Brownell et al. (1983). A l'inverse, les CLG, quand ils font une erreur, présentent une défaillance au niveau de la sensibilité à l'élément de surprise de l'humour et une préservation de leur capacité à établir une cohérence. Ces résultats laissent penser que le déficit de compréhension de l'humour observé chez les patients CLD résulte spécifiquement de la localisation droite de leur lésion.

En 1999, Shammi et Stuss reprennent les expériences précédentes et tentent de préciser la localisation des lésions susceptibles d'engendrer des difficultés à comprendre et apprécier

l'humour. Ils proposent des tâches en modalités verbale et non verbale à des sujets souffrant de lésions focales de localisations différentes. Trois tâches leur sont proposées en compréhension :

- compléter des histoires drôles par une chute appropriée à choisir parmi quatre possibilités ;
- choisir parmi différents dessins celui qui leur semble le plus humoristique ;
- compléter des histoires par une chute non-humoristique.

Leurs résultats montrent que les sujets ayant des lésions frontales droites et bi-frontales échouent à toutes les tâches. Ceux ayant une lésion frontale gauche et ceux ayant une lésion postérieure droite n'échouent que sur le test de dessin humoristique. Enfin, les sujets avec une lésion postérieure gauche réussissent l'ensemble des tâches. Cette étude suggère que le lobe frontal pourrait jouer un rôle prépondérant dans la compréhension de l'humour. Deux raisons apparaissent :

- Au niveau anatomique, c'est le lieu de connexions significatives qui confèrent au lobe frontal un rôle important dans le développement de la personnalité et de la conscience de soi.
- Au niveau des procédés cognitifs, le lobe frontal est important dans la résolution de nouveaux problèmes, et selon la théorie de l'humour de Suls (1972) l'appréciation de l'humour pourrait être considérée comme une tâche de résolution de problème dans laquelle la chute incongrue doit être détectée et conciliée avec le corps de l'histoire.

L'importance du lobe frontal droit est également corroborée par plusieurs sources d'informations. En effet, Alexander et al. (1989) a mis en avant le lien entre hémisphère frontal droit et interprétation indirecte, organisation, et intégration des informations. De plus, l'appréciation de l'humour requiert l'interprétation d'informations actuelles à la lumière d'expériences individuelles passées, et aurait donc recours à la mémoire épisodique, liée au lobe frontal droit. Le lobe frontal droit serait donc le lieu d'intégration des informations cognitives et affectives, faisant appel également à la mémoire épisodique et la conscience de soi. Ainsi, comprendre l'humour, ce serait interpréter des informations nouvelles grâce à la remémoration d'expériences passées.

Chapitre II
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

I. Problématique

Chez les personnes cérébrolésées, quel impact peut avoir une lésion hémisphérique droite sur la compréhension de l'humour ?

II. Hypothèses

Nous souhaitons établir une évaluation de la compréhension de l'humour en langue française.

Nous pensons que les personnes atteintes de lésions hémisphériques droites seront en difficultés dans l'ensemble des tâches proposées.

Notre évaluation devra proposer des tâches en modalités verbale et non-verbale, car nous nous attendons à ce que les patients atteints d'une lésion hémisphérique frontale droite aient un déficit plus marqué que les autres patients CLD au niveau de traitement de l'humour verbal.

Une partie de nos épreuves devra également demander un traitement inférentiel au sujet testé. Nous pensons en effet que les difficultés des patients CLD à gérer l'humour sont en lien avec un déficit au niveau de leurs capacités à résoudre les inférences pragmatiques.

Les hypothèses opérationnelles que nous souhaitons tester sont donc les suivantes :

- **H1** : Les CLD ont des résultats plus chutés aux épreuves d'évaluation de la compréhension de l'humour que les sujets témoins.
- **H2** : Les CLD ont une sensibilité préservée à l'aspect formel des histoires drôles.
- **H3** : Les CLD sont particulièrement en échec dans les épreuves faisant appel à un traitement global de l'information.
- **H4** : En cas d'échec, les CLD désignent plus fréquemment que les sujets témoins une solution présentant une incongruité (par opposition à une solution logique).
- **H5** : L'appréciation des histoires et des images devrait être moins bonne lorsque la chute humoristique n'est pas trouvée.
- **H6** : Les patients atteints de lésions frontales droites devraient être plus en difficultés que les autres dans les épreuves verbales de l'évaluation.
- **H7** : Les résultats des sujets à l'évaluation de la compréhension de l'humour peuvent être mis en lien avec leurs capacités à gérer les inférences.
- **H8** : Les sujets CLD sont plus en difficultés dans la gestion des inférences de type pragmatique.

Notons que lorsque nous parlons de sujet CLD, nous parlons de personnes présentant une lésion à droite et ce de manière non exclusive.

Chapitre III
PARTIE EXPERIMENTALE

Nous avons travaillé à la création d'une évaluation de la compréhension de l'humour. Cette évaluation a ensuite été intégrée à un protocole qui a été proposé à six patients CLD.

I. Objectifs

Notre évaluation devrait permettre la mise en évidence des difficultés rencontrées par les CLD dans le traitement de l'humour, et plus précisément sa compréhension. Ce test doit proposer des tâches en modalités verbales et non-verbales. Nous souhaitons en effet vérifier si les personnes CLD atteintes d'une lésion frontale présentent des différences avec les autres CLD dans la compréhension de ces deux domaines. Les diverses étapes de l'élaboration de ce test sont décrites dans la section suivante.

D'autre part, afin de rendre compte de la compétence des sujets en matière de gestion d'inférence et de compréhension narrative, notre évaluation est accompagnée d'épreuves permettant de tester spécifiquement chacun de ces points, l'objectif étant de mettre en lien les résultats de notre évaluation avec les résultats obtenus lors de ces épreuves.

L'épreuve globale ainsi établie a été soumise à un échantillon de personnes CLD, ainsi qu'à une population témoin. Ces différentes populations sont présentées en détails dans la troisième section de cette partie. Les résultats de cette étude sont présentés dans la partie suivante.

II. Elaboration du protocole expérimental

1. Principe du test de compréhension de l'humour

Le protocole que nous avons élaboré afin de tester la compréhension de l'humour se divise en trois épreuves :

- Identification d'histoires drôles
- Complétion d'histoires drôles
- Choix d'images humoristiques

Nous allons présenter en détails ces trois épreuves.

1.1. Identification d'histoires drôles

Cette épreuve teste la capacité des sujets à reconnaître une histoire drôle au niveau structurel. Il s'agit pour la personne testée de lire un texte court et de dire s'il s'agit d'une histoire drôle ou non. Les textes humoristiques ont été rédigés par nous-mêmes ou ont été adaptés de textes issus des *Supports verbaux en orthophonie* (Célerier, 1999).

Afin qu'il ne soit pas possible au lecteur de donner la bonne réponse seulement en fonction de critères formels, nous avons veillé à ce que l'ensemble des textes soient de longueurs équivalentes et à ce que des dialogues soient présents aussi bien dans les

histoires drôles que dans les textes non humoristiques. De plus, chaque fois que le patient identifie un texte comme étant une histoire drôle, il doit expliquer son choix et tenter d'indiquer ce qui, dans l'histoire, lui a permis de l'affirmer. Cette consigne supplémentaire nous permet de nous assurer que l'histoire drôle n'a pas été identifiée par hasard.

L'épreuve n'est pas limitée dans le temps, mais nous serons tout de même attentives au temps mis par le patient afin d'avoir une idée de la difficulté qu'il rencontre. Les histoires sont présentées à l'écrit pour éviter un biais lié à l'interprétation de l'expérimentateur et permettre la reproduction du test à l'identique.

1.2. Complétion d'histoires drôles

Cette épreuve teste la capacité des patients à compléter une histoire drôle en utilisant les deux éléments identifiés comme nécessaire à l'appréciation de l'humour : la sensibilité à l'élément de surprise (incongruité) et la capacité à construire une cohérence.

Pour l'établir, nous nous sommes inspirées des travaux menés par Brownell et al. (1983), Bihrlé et al. (1986) et Shammi (1997). Des histoires drôles auxquelles il manque la chute, sont proposées. Les patients doivent retrouver la chute humoristique parmi quatre possibilités : la chute correcte (drôle), une chute logique, une chute surprenante mais non drôle, et une chute de type humour « tarte à la crème ».

Par exemple, on présente au sujet l'histoire suivante:

« Un petit garçon revient de l'école avec son bulletin : Des zéros partout.

— Quelle excuse vas-tu encore me donner ? Soupire sa mère.

— Eh bien,...

Quatre chutes possibles - A, B, C, ou D – sont ensuite proposées :

A ...j'hésite entre l'hérédité et l'environnement familial. »

B ...à vrai dire aucune, je suis désolé, je me rattraperai au prochain semestre. »

C ...j'ai vu un reportage sur la vie des animaux drôlement intéressant ! »

D ...je...

Et le garçon glisse sur une petite voiture restée au milieu de la pièce. »

La chute A correspond à la chute humoristique, c'est la réponse attendue. Pour repérer cette chute, il faut être sensible à l'effet de surprise (l'incongruité) dans la mesure où l'on ne s'attend pas à la réponse du petit garçon, et être capable de reconstruire une cohérence,

pour intégrer la chute au reste de l’histoire. La chute B correspond à une situation cohérente (logique) mais non humoristique. La chute C est certes incongrue mais n’a aucun lien avec le reste de l’histoire. La chute D est « clownesque », c’est un humour « tarte à la crème » de type gag.

Une fois la chute sélectionnée, il est demandé au sujet de noter l’histoire drôle selon une échelle de 1 (pas drôle) à 5 (extrêmement drôle), afin de savoir si l’histoire a été appréciée ou non.

1.3. Choix d’images humoristiques

Cette épreuve teste les différents facteurs mis en jeu dans l’appréciation de l’humour visuel.

Des séries de trois dessins sont proposées. Les dessins de chaque série sont très proches visuellement, seuls un ou deux détails modifient la situation présentée sur le dessin :

- **Situation humoristique**, et dont l’interprétation nécessite d’établir des inférences entre l’incongruité et le contexte : il s’agit du dessin original.
- **Situation normale**, c’est-à-dire plausible et non incongrue.
- **Situation incongrue**, où le détail est une bizarrerie non humoristique ou un élément non approprié à la situation et non humoristique.

Ces images ne sont jamais associées à des légendes afin de solliciter une analyse purement visuelle. Une fois l’image sélectionnée, il est demandé au sujet de noter cette dernière selon une échelle de 1 à 5, comme lors du test précédent.

2. Construction du matériel d’évaluation

2.1. Normalisation

Pour construire nos épreuves, nous avons rassemblé un grand nombre d’histoires et d’images humoristiques trouvées sur des sites internet, dans des journaux, des livres, des magazines, etc. Nous avons également transcrit des histoires qui nous ont été racontées. Nous avons eu soin d’éviter les blagues discriminantes du type blague sur « les blondes » ou sur les Belges, ainsi que celles trop « vulgaires ». Nous avons aussi écarté les calembours car notre test étant proposé à l’écrit il était difficile de reconnaître la sonorité voulue pour en apprécier la saveur. Les devinettes ont également été écartées car elles font appel à un processus de résolution différent de celui que nous souhaitions observer et ne mettent pas en évidence la reconnaissance de l’incongruité et la reconstruction de la cohérence présentes dans les histoires drôles.

Au final, nous avons gardé 47 histoires et 43 images drôles que nous avons soumises à des personnes de notre entourage afin d’établir notre sélection finale. Nous leur demandons de les noter suivant une échelle allant de 0 (blague pas drôle) à 5 (blague extrêmement drôle). Nous avons ainsi obtenu trente réponses de personnes d’âge et de sexes différents, soit 12 hommes et 18 femmes de 21 à 60 ans. Nous avons gardé les

items ayant obtenu la meilleure moyenne, c'est-à-dire ceux qui ont plu à une majorité de personnes et nous avons départagé les *ex-æquo* en choisissant celles qui avaient l'écart-type le plus faible soit les notes les plus homogènes.

Nous avons alors construit trois épreuves préliminaires à partir du matériel ainsi récolté :

- Une épreuve d'identification d'histoires drôles basée sur les principes définis précédemment, épreuve comprenant 14 textes, 7 humoristiques et 7 non humoristiques.
- Une épreuve de complétion comprenant 15 histoires drôles sans leur chute. Cette épreuve débute par un item d'exemple.
- Une épreuve de choix d'images comprenant 8 séries de 3 images sans légende.

Nous avons testé ces épreuves sur une population témoin de vingt-sept personnes (10 hommes et 17 femmes) dont l'âge varie de 22 à 89 ans (moyenne 45 ans). A l'issue de ces tests, nous avons modifié les épreuves en ne gardant en l'état que les items réussis par plus de 80 % des sujets testés. Nous avons ainsi remplacé deux histoires drôles portant à confusion dans l'épreuve d'identification, retiré trois items de l'épreuve de complétion, ainsi que deux séries d'images de la troisième épreuve. Nous avons également modifié l'une des trois possibilités d'une des images conservées.

Afin de lever toute ambiguïté quant à la nature de la tâche attendue, nous avons ajouté un exemple pour les épreuves d'identification d'histoires drôles et de choix d'images humoristiques.

2.2. Evaluation finale

Après le prétest, nous avons finalement abouti au test suivant (cf. tome II) :

- Une première épreuve comportant 14 textes (7 humoristiques et 7 « neutres ») et un item d'exemple, présentés l'un après l'autre, imprimés sur du papier cartonné et plastifié de format A5. La consigne donnée oralement est la suivante :

« Voici une série de textes courts, pour chacun d'eux vous devez dire s'il s'agit d'une histoire drôle ou non. Puis, si vous pensez que c'est une histoire drôle, vous essaieriez d'expliquer les raisons de votre choix. »

- Une deuxième épreuve comportant 12 histoires drôles et un item d'exemple, présentées l'une après l'autre, imprimées sur du papier cartonné et plastifié de format A4. La consigne donnée oralement est la suivante :

« Vous allez lire les histoires drôles suivantes auxquelles nous avons ôté la chute. Vous devez les compléter en choisissant parmi quatre possibilités la chute qui, selon vous, termine le mieux l'histoire et la rend humoristique. Ensuite, vous noterez l'histoire complétée suivant une échelle allant de 1 à 5 :

- 1 si vous ne trouvez pas l'histoire drôle
- 2 si vous trouvez l'histoire peu drôle
- 3 si vous trouvez l'histoire moyennement drôle
- 4 si vous trouvez l'histoire très drôle
- 5 si vous trouvez l'histoire extrêmement drôle »

- Une troisième épreuve est composée de 6 séries de trois dessins et d'une série d'exemple. Ces dessins humoristiques sont présentés trois par trois, disposés toujours de la même façon, imprimés sur du papier cartonné de format A5, et plastifiés. La consigne est la suivante :

« Nous allons vous présenter six séries de trois images. Nous vous demandons de regarder attentivement chacune d'elles et de montrer celle qui vous semble la plus drôle. Ensuite, il vous faudra noter l'image choisie suivant une échelle allant de 1 à 5 :

- 1 si vous ne trouvez pas l'image drôle
- 2 si vous trouvez l'image peu drôle
- 3 si vous trouvez l'image moyennement drôle
- 4 si vous trouvez l'image très drôle
- 5 si vous trouvez l'image extrêmement drôle »

Un rappel de l'échelle de notation est donné par écrit aux sujets testés afin de soulager leur mémoire de travail. L'exemple est soumis au patient puis commenté par l'examineur afin de s'assurer de la bonne compréhension de la consigne. La passation se déroule toujours dans le même ordre, c'est-à-dire en débutant par les épreuves verbales.

3. Le protocole complet

Comme cité précédemment, le test de compréhension de l'humour que nous avons réalisé est complété par deux autres épreuves :

- Epreuve testant la compréhension narrative
- Epreuve testant la gestion des inférences

3.1. Compréhension narrative :

Cette partie a été testée grâce à l'épreuve du discours narratif du protocole *Montréal d'Evaluation de la Communication* (MEC). Ce test permet d'évaluer le niveau de compréhension narrative et de rétention des sujets à l'aide d'un matériel linguistique complexe, ainsi que leurs capacités à effectuer une inférence et à synthétiser des informations.

Il se divise en trois parties :

- L'examineur lit un texte à haute voix et demande au sujet, à la fin de chaque paragraphe, de le résumer avec ses propres mots. Cela permet d'évaluer la capacité de rétention et de compréhension d'un matériel linguistique complexe, mais également d'évaluer le discours narratif expressif du sujet testé.
- L'examineur lit à haute voix le même texte que précédemment, mais d'une seule traite cette fois, et le sujet doit résumer ce qu'il a compris de l'histoire. En plus des points précédents, ce test permet d'observer la capacité du sujet à synthétiser et à inférer des informations.
- Le sujet doit donner un titre au texte lu précédemment, puis doit répondre à une série de questions sur celui-ci. Il lui est alors demandé s'il conserverait le même titre, et si non, quel nouveau titre il donnerait. Cette évaluation de la compréhension du texte cherche à objectiver ce que le sujet a compris de l'histoire, sans que l'interprétation de sa compréhension soit gênée par ses productions verbales peut-être incomplètes ou imprécises lors des tests précédents.

3.2. Gestion des inférences

Cette partie a été testée grâce à des items provenant du test de *Gestion de l'implicite* d'Annick Duchêne May-Carle (2003). Ces items, au nombre de 5, nous ont été indiqués par l'auteur pour leur pertinence et les différents types d'inférences auxquels ils font appel. L'un d'eux est utilisé comme exemple.

Le sujet doit lire un texte (à haute voix ou silencieusement selon sa préférence) puis nous lui posons trois questions auxquelles il répond par « oui », « non », ou « je ne peux pas répondre » lorsque les informations données par le texte sont insuffisantes. Ces questions sont soit purement logiques et requièrent un processus de déduction, soit interprétatives et font appel à un processus de contextualisation.

Il y a au total 12 questions (4 textes et 3 questions par texte) :

- 1 question portant sur les informations **explicites** inscrites dans le texte ;
- 2 questions appelées **distracteurs** qui portent sur le texte, mais auxquelles le sujet doit répondre « je ne peux pas répondre » car les informations ne sont pas dans le texte ;

- 2 questions appelées **logiques** sollicitant une inférence basée sur la logique formelle ;
- 4 questions appelées **pragmatiques** sollicitant une inférence basée sur des éléments du contexte ;
- 3 questions dites « **autres** » portant sur des inférences basées sur un calcul interprétatif mettant en jeu les facultés de logique et la capacité à contextualiser.

La consigne donnée est la suivante :

« Vous lisez le texte suivant puis je vous poserai des questions auxquelles vous répondrez par « oui », « non », ou « je ne peux pas répondre ». Vous répondrez « je ne peux pas répondre » à chaque fois que le texte ne donne pas les informations suffisantes pour répondre de façon assurée par « oui » ou par « non » ».

Dans un premier temps, nous proposons au sujet un exemple que nous lui commentons :

Isabelle dit : « Hier, après avoir payé mon fromage, j'ai laissé mon porte-monnaie sur le comptoir. Par chance, la crémère est une femme honnête ».

Question 1 : *Isabelle a-t-elle acheté du fromage récemment ?* La réponse est « oui » et est donnée **explicitement** dans le texte.

Question 2 : *Isabelle va-t-elle déclarer le vol de son porte-monnaie à la police ?* La réponse est « non » et fait appel à une inférence de type **pragmatique** pour être trouvée.

Question 3 : *Les produits de cette crèmerie sont-ils moins chers qu'ailleurs ?* La réponse est « je ne peux pas répondre » et est un **distracteur** dans la mesure où le sujet n'a pas d'éléments pour répondre à cette question.

Nous signalons alors au sujet qu'à partir de maintenant, il ne recevra plus ni aide, ni signal de notre part.

4. Passation

Nous avons fait passer notre protocole toujours dans le même ordre, afin que tous les sujets se trouvent dans la même situation. Nous débutons par les épreuves d'évaluation de compréhension de l'humour, puis nous proposons les items de la *Gestion de l'implicite* et, enfin, ceux du protocole MEC.

Bien que non limitées dans le temps, les épreuves de notre évaluation ont été minutées afin de nous permettre d'avoir une idée de l'effort cognitif qu'elles pouvaient engendrer. Les entretiens des patients ont été enregistrés avec leur accord afin de nous aider dans la transcription et l'analyse des corpus. Nous avons essayé d'adopter l'attitude la plus neutre possible afin de ne pas influencer les réponses des patients.

III. Population

Ne disposant que d'un temps relativement limité, nous avons choisi de procéder par étude de cas multiples plutôt que par analyse statistique. Le protocole décrit précédemment a donc été proposé à cinq personnes CLD appariées à des personnes sans lésion, afin de permettre l'interprétation des résultats. Un sixième sujet CLD a également passé une partie du protocole, mais une hémiparésie gauche ainsi que d'importantes difficultés attentionnelles ne lui ont pas permis de le passer entièrement, il n'a donc pas été apparié. Ses résultats partiels seront présentés en annexe (cf. annexe I).

1. La population CLD

1.1. Critères d'inclusion et exclusion :

Les participants sont tous droitiers, de langue maternelle française et ne présentent ni aphasie, ni problème psychiatrique, ni maladie neurodégénérative déclarée, ni trouble de la compréhension orale ou écrite qui pourraient entraver la passation du protocole.

Les patients présentent une lésion hémisphérique droite non exclusive, d'origines vasculaire ou traumatique. Le temps est assez éloigné de la date de leur accident afin que leur récupération soit suffisante pour pouvoir passer l'ensemble de notre protocole.

1.2. Recrutement de la population

Nous avons rencontré les patients au centre médical de Ste Foy l'Argentière et dans deux cabinets libéraux.

1.3. Présentation des sujets

Mr BL, 80 ans. Le sujet est retraité, ancien vendeur de produits pétroliers. Il est diplômé de l'école supérieure de commerce de Lyon. Il a été victime d'un AVC ischémique sylvien droit le 19 janvier 2006. Ses lésions ischémiques s'étendent au centre ovalé, au noyau lenticulaire et à la substance blanche frontale. Le patient souffre donc de troubles de l'attention et des fonctions exécutives. Il a un empan endroit de 5 et un empan envers de 4, ce qui est dans la norme inférieure.

Mme IB, 43 ans. Cette patiente est aide-soignante et détient un BEP sanitaire et social. Elle a eu une rupture d'anévrisme de l'artère communicante antérieure avec un volumineux hématome intrafrontal droit, le 9 mars 2008. Le 19 avril 2008 un scanner montre une dilatation ventriculaire stable avec hypodensité frontale droite. Au 19 juin 2008, Mme IB a un empan endroit de 5 et un empan envers de 3. Sa mémoire de travail sature donc rapidement. Lorsque nous la rencontrons, elle est à près de 10 mois de son accident.

Mlle LD, 22 ans. Elle travaillait comme employée de banque, après avoir obtenu un DUT Gestion Administrative et Commerciale. Elle est victime d'un accident de la voie publique le 23 janvier 2007 ayant engendré un traumatisme crânien grave dans le cadre d'un polytraumatisme. Un scanner a montré une hémorragie méningée minime, des pétéchies prédominantes à droite, une hypodensité du pédoncule cérébral droit et un œdème cérébral. Lorsque nous la rencontrons, Mme LD est à près de 2 ans de son accident. Elle a un empan endroit de 5 et un empan envers de 5 également. Elle est dans la norme basse. De plus, elle présente de grandes difficultés en mémoire verbale.

Mr JC, 20 ans. Le sujet a eu un traumatisme crânien suite à un accident de la voie publique le 26 mai 2006. Le scanner a montré un hématome intra lenticulaire avec un effet de masse et une ischémie pariétale droite. Il avait une héminégligence mais celle-ci s'est estompée. Une aggravation clinique entraîne le 28 mai 2006 l'évacuation d'un hématome et, suite à cela, une ischémie pariéto-temporale droite est apparue. Il a passé et réussi un bac S après son traumatisme crânien. Nous le voyons à environ 2 ans et demi de son accident.

Mr DC, 47 ans. Il est retraité militaire après une carrière de chef d'atelier. Il possède un Bac Technique et un Brevet en électricité. Il a eu le 21 avril 2007 un accident de bricolage : un arrêt cardio-respiratoire de 20 mn suite à une électrisation. Cela a entraîné une encéphalopathie anoxique et des pétéchies à droite et à gauche. Mr DC n'est donc pas « purement » cérébrolésé droit. En janvier 2008, il avait un empan endroit de 6 et un empan envers de 5, ce qui est dans la norme. Nous le voyons à plus d'un an et demi de son accident.

Un sixième patient a également passé une partie de notre protocole, cependant des difficultés d'attention et une héminégligence ne lui ont pas permis de le passer entièrement. Nous rendrons compte de ses résultats partiels dans l'annexe I.

Mr JV, 54 ans. Ce sujet a une lésion hémisphérique droite suite à un AVC survenu en juin 2006. Il était chef d'entreprise avant son accident et était diplômé d'une école d'ingénieur en électronique numérique. Il a une héminégligence gauche toujours très présente le jour où nous le voyons, à environ 2 ans et demi de son accident.

2. La population témoin

Cinq personnes sans lésion ont été appariées aux sujets CLD suivant les critères d'âge (plus ou moins deux ans), de sexe et de niveau socioculturel. Pour évaluer ce dernier critère, nous avons retenu le niveau d'étude (obtention ou non du baccalauréat).

Tout comme les sujets CLD, les sujets témoins sont droitiers, de langue maternelle française, et ne présentent ni problème psychiatrique, ni maladie neurodégénérative déclarée, ils ne souffrent pas non plus de troubles de la compréhension orale ou écrite, ni de difficultés majeures en mémoire de travail, pouvant entraver la passation du protocole.

Chapitre IV
PRESENTATION DES RESULTATS

I. Principe

Nous avons choisi de présenter des études de cas. Notre population étant restreinte, nous n'avons donc pas procédé à une analyse statistique et nos résultats ne sont donc pas généralisables à l'ensemble des sujets CLD. Nous nous sommes basées sur l'observation des patients, et nous avons comparé leurs résultats à ceux de sujets témoins appariés.

II. Etudes de cas

1. Mr BL (80 ans)

La passation du protocole a eu lieu dans un cabinet orthophonique en libéral. Du fait du temps mis par le patient pour répondre à notre évaluation (1 heure pour notre évaluation de l'humour), nous lui avons proposé notre protocole en deux temps les 16 et 23 décembre 2008. Pendant la passation, Mr BL a été attentif et soucieux de nous aider dans notre recherche.

1.1. Compréhension de l'humour

1.1.1. Identification d'histoires

A cette épreuve, Mr BL a réussi 8 items sur 14 (mais seulement 5 ont été correctement justifiés), ce qui lui donne un score nettement inférieur à celui de notre sujet témoin qui lui a réussi l'ensemble des items. Les items échoués sont trois histoires drôles non reconnues comme telles, et trois textes non humoristiques perçus comme drôles. Mr BL a mis douze minutes pour répondre à cette première épreuve, ce qui est comparable au temps mis par le sujet témoin.

Les commentaires émis par Mr BL au cours de l'épreuve sont surprenants, lorsque nous lui présentons l'exemple, Mr BL qualifie l'histoire drôle proposée d'histoire « vraie ». Nous lui signalons qu'il s'agit bien d'une histoire drôle et qu'il trouvera par la suite d'autres histoires drôles du même type. Au cours de l'épreuve, il parle également d'humour « vrai ». Mr BL justifie aussi bien son choix pour les histoires drôles que pour les non drôles bien que nous lui ayons précisé à plusieurs reprises que ce n'était pas nécessaire.

1.1.2. Complétion d'histoires

A l'épreuve de complétion d'histoires drôles, Mr BL a réussi 5 items sur 12, contre 9 pour le sujet témoin. Mr BL a mis 38 mn pour effectuer cette épreuve ce qui est beaucoup par rapport au sujet témoin (10 mn) et nous donne des indications sur ses difficultés. Il exprime néanmoins clairement sa satisfaction et son plaisir à la lecture de certains items

(« *c'est excellent, excellent* »), et émet des commentaires évaluatifs pour toutes les histoires.

La moyenne des notes données aux items échoués par le sujet CLD est de 3,4 ce qui est à peu près identique à celle des notes qu'il donne aux items réussis (3,6). Ceci nous laisse penser que Mr BL trouve amusantes aussi bien les histoires drôles complétées correctement que les autres.

Au contraire, on note que la moyenne des notes données par le sujet témoin aux items échoués (2) est nettement inférieure à celle donnée aux items réussis (3,3), ce qui montre que le sujet témoin n'a pas trouvé véritablement de chute lui convenant.

Il est cependant important de noter que Mr BL se trompe souvent en choisissant la chute de type humour « tarte à la crème », alors que le sujet témoin donne, chaque fois qu'il échoue un item, la chute logique.

1.1.3. Choix d'images

Mr BL se trompe pour l'exemple mais semble bien comprendre notre explication. Il réussit 3 items sur 6, contre 5 pour le sujet témoin. Mr BL met 15 mn pour cette épreuve, le double du temps mis par le sujet témoin. D'autre part, étant donné qu'il n'a pas noté toutes les images, nous n'avons pas calculé la moyenne des notes données par Mr BL.

Notant une certaine fatigue, nous arrêtons la passation que nous reprenons la semaine suivante.

1.2. Compréhension du discours narratif

Pour calculer les résultats de Mr BL et du sujet témoin, nous avons utilisé l'étalonnage proposé par la MEC pour une scolarité supérieure à 9 ans (soit supérieur à la classe de troisième).

1.2.1. Epreuve A : Rappel de l'histoire paragraphe par paragraphe

Mr BL obtient un résultat de 5/17 (-2,7 ET) au total des idées principales (notée épreuve A1 dans le tableau récapitulatif) et 6/30 (-3,2 ET) sur l'ensemble des informations à rappeler (notée A2). Les scores du sujet témoin sont respectivement 14/17 (+0,5 ET) et 17/30 (-0,4 ET), soit nettement supérieurs à ceux de Mr BL.

1.2.2. Epreuve B : Rappel de l'histoire en entier

Il obtient un score de 3/13 (-5,2 ET) tandis que le sujet témoin atteint un score de 8/13 (-1,3 ET). Les seuls éléments qu'il parvient à retrouver sont un élément du cadre, l'élément déclencheur et une des stratégies de Michel. Selon lui, il y a deux histoires en une, une simple, celle d'un puits à moitié creusé et une autre « *qu'on complique à plaisir* ». Bien

que nous lui ayons clairement précisé que cette épreuve ne portait pas directement sur l'humour, il cherche à trouver des éléments humoristiques dans le texte.

1.2.3. Epreuve C : Evaluation de la compréhension du texte

Mr BL donne comme titre à l'histoire « c'est l'histoire de Michel ». Il est en difficultés pour donner un titre concis à l'histoire et commence par raconter l'histoire. Il donne finalement un titre assez général qui est en lien avec l'histoire mais qui ne montre pas que l'inférence a été faite. Le sujet témoin a, quant à lui, donné un titre montrant que l'inférence a été faite. Cependant, il n'est parvenu à faire l'inférence que lors de la seconde lecture.

Il répond ensuite correctement à 7 des 12 questions (-2,3 ET), ce qui d'après l'étalonnage de la MEC, est en dessous du seuil d'alerte fixé à 8 et est très inférieur au score du sujet témoin (12/12). De plus, Mr BL a tendance à inventer des justifications aux éléments du texte.

Mr BL maintient le titre donné au début suite aux questions posées, et il apparaît qu'il n'a pas fait l'inférence suggérée par le texte. Il est en difficulté pour la rétention et la compréhension de texte.

1.3. Gestion de l'implicite

Mr BL a obtenu un score de 7 sur 12, contre 11/12 pour le sujet témoin. Les résultats détaillés, qui sont présentés dans la section suivante (tableau récapitulatif), montrent que ce sont les inférences de type « pragmatique » qui posent problème au patient.

1.4. Tableau récapitulatif

		Mr BL	T1	Différence
Compréhension de l'humour	Identification	57	100	43
	Complétion	42	75	33
	Choix d'images	50	83	33
Compréhension du discours narratif	Epreuve A1	29	82	53
	Epreuve A2	20	57	37
	Epreuve B	23	62	39
	Epreuve C	58	100	42
Gestion de l'implicite	Explicites	100	100	0
	Logiques	100	100	0
	Pragmatiques	25	100	75
	Autres	67	67	0
	Distracteurs	50	100	50
	Total	58	92	64

Tableau 1: Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mr BL

2. Mme IB (43 ans)

La passation du protocole a eu lieu au centre médical de Ste Foy l'Argentière le 29 janvier 2009. Nous notons qu'au cours de la passation, Mme IB exprime ses émotions pour certains items. Elle parle peu et manque d'initiative. Son discours est plutôt bref mais informatif. Mme IB semble bien consciente de ses troubles et nous fait part de sa perception de la différence de ses capacités avant et après l'accident.

2.1. Compréhension de l'humour

2.1.1. Identification d'histoires

Elle obtient un score de 11 sur 14 ce qui est légèrement inférieur au résultat obtenu par notre sujet témoin (13/14). Elle a passé l'épreuve en 7 minutes ce qui est comparable au temps mis par le sujet témoin.

Elle repère 6 des 7 histoires drôles proposées mais en justifie correctement une seule. Ceci met en doute sa réelle capacité à détecter ce qui rend l'histoire drôle, bien qu'elle localise correctement la chute de l'histoire. Elle repère d'autre part 5 des 7 histoires non drôles proposées.

2.1.2. Complétion d'histoires

Mme IB comprend difficilement l'exemple qui lui est présenté. Elle prend beaucoup de temps pour lire et compléter l'histoire, et choisit finalement la chute logique. Nous lui commentons la réponse que nous attendions avant de passer à l'épreuve en elle-même.

Mme IB obtient un score de 7 sur 12, ce qui est légèrement inférieur à celui du sujet témoin (9/12). Elle a passé l'épreuve en 14 minutes, temps comparable à celui mis par le sujet témoin. Elle n'émet aucun commentaire sur les histoires présentées dans cette épreuve. Elle paraît très appliquée au moment de noter les histoires complétées.

La moyenne des notes données aux items échoués par Mme IB est de 2, ce qui est légèrement inférieur à celle donnée aux items réussis (2,7). Cette différence peut s'expliquer par le fait que Mme IB choisit la chute logique (donc a priori non drôle) pour 4 des 5 items échoués. (cf. tableau 9, annexe II).

Cette différence est toutefois plus importante pour le sujet témoin (1,6 contre 3,2).

2.1.3. Choix d'images

Mme IB a de nouveau des difficultés à comprendre l'exemple présenté. Elle choisit le dessin contenant le détail incongru, non humoristique. Nous lui expliquons alors le dessin attendu et nous nous assurons de la bonne compréhension de la consigne.

Elle réussit l'épreuve dans sa totalité (6/6) et met 3 mn. Ses résultats sont identiques à ceux du sujet témoin. Cependant, les commentaires donnés sur le premier dessin nous font douter de sa bonne compréhension. En effet, elle remarque l'élément incongru de la situation (un pèse-personne animé) ce qui semble lui suffire pour trouver l'image drôle.

Cependant, la moyenne des notes mises aux dessins est plutôt basse (2,5) par rapport à celle donnée par le sujet témoin (3,5). Il semble que Mme IB parvienne à reconnaître l'image humoristique sans pour autant en apprécier véritablement la drôlerie.

2.2. Compréhension du discours narratif

Pour calculer les résultats de Mme IB et du sujet témoin, nous avons utilisé l'étalonnage proposé par la MEC pour une scolarité inférieure à 11 ans (inférieur à la classe de première).

2.2.1. Epreuve A

Mme IB obtient un score final de 6/17 (-1 ET) pour le rappel des idées principales du texte, et 6/30 (-1,2 ET) pour le rappel total des informations. Les scores du sujet témoin sont respectivement 12/17 (+1 ET) et 18/30 (+0.4ET), soit légèrement supérieurs à ceux de Mme IB.

Ces scores sont dans la norme inférieure. On peut noter une difficulté de rétention des informations en lien avec la longueur du paragraphe à rappeler. Son comportement (rires à la fin de l’histoire) laisse penser qu’elle a fait l’inférence du texte dès la première lecture.

2.2.2. Epreuve B

Mme IB obtient un score de 2/13 (-2,4 ET), bien en dessous de la norme. Le sujet témoin obtient un score normal de 10/13 (+0.3 ET). Mme IB a de grandes difficultés pour retenir et résumer le texte.

2.2.3. Epreuve C

Malgré les résultats précédents, Mme IB a réussi à donner un titre « la bonne idée de Michel » qui confirme qu’elle a bien fait l’inférence attendue dans ce texte. Elle répond avec succès aux questions de compréhension (11/12 soit +0,35 ET), soit un score identique à celui du sujet témoin. Cela indique donc que Mme IB a compris le texte et est capable de redonner les informations lorsqu’elle est aidée par des questions de compréhension. Elle semble donc pouvoir interpréter des informations implicites et ce apparemment dès la première lecture (elle rit à la fin de la première narration).

2.3. Gestion de l’implicite

Il est à noter que Mme IB avait déjà été testée sur cette épreuve complète en juillet 2008, mais elle ne nous l’a pas signalé. Elle avait alors obtenu un score de 50/60 (pour un maximum de 14 erreurs acceptées), la plupart des erreurs portant sur les questions « Logiques » et « Autres ».

Mme IB obtient un score de 8 sur 12 aux questions (9/12 pour le sujet témoin). Ses résultats sont présentés dans le tableau 2 (section 2.4). Ils montrent comme pour Mr BL des difficultés sur les inférences pragmatiques (2 erreurs sur 4 items).

2.4. Tableau récapitulatif

		Mme IB	T2	Différence
Compréhension de l'humour	Identification	78	93	15
	Complétion	58	75	17
	Choix d'images	100	100	0
Compréhension du discours narratif	Epreuve A1	35	71	36
	Epreuve A2	20	60	40
	Epreuve B	15	77	62
	Epreuve C	92	92	0
Gestion de l'implicite	Explicites	100	100	0
	Logiques	50	100	50
	Pragmatiques	50	75	25
	Autres	67	67	0
	Distracteurs	100	50	-50
	Total	67	75	8

Tableau 2: Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mme IB

3. Mlle LD (22 ans)

La passation du protocole a eu lieu en une seule fois le 29/01/2009 à l'hôpital de Ste Foy l'Argentière.

3.1. Compréhension de l'humour

3.1.1. Identification d'histoires

Mlle LD a réussi 12 items sur 14, ce qui est légèrement inférieur aux résultats du sujet témoin qui a réussi tous les items. Elle ne semble pas en difficultés dans cette épreuve et met 10 mn, comme le sujet témoin.

3.1.2. Complétion d'histoires

Mlle LD a réussi 6 items sur 12, tandis que le sujet témoin a réussi l'ensemble des items.

Sur 6 items échoués, Melle LD donne 5 fois la réponse logique mais pas humoristique et seulement une fois la réponse de type humour « tarte à la crème ». Les notes données aux items échoués oscillent entre 1 et 2 (c'est-à-dire entre pas drôle et peu drôle.) Si l'on exclut les items échoués par le patient, sa moyenne monte à 3, contre 3,1 pour le sujet témoin.

3.1.3. Choix d'images

Tout au long de l'épreuve, Mlle LD émet des commentaires amusés sur les images qu'elle choisit. Elle réussit 5 items sur 6 (le sujet témoin réussit l'ensemble de l'épreuve). Elle choisit la situation « logique » et donne une note de 1 au dessin. Ainsi, elle ne le trouve pas amusant et sa réponse semble avoir été choisie par défaut. Les moyennes des notes des items réussis sont comparables (3,3 pour Mlle LD, contre 2,8 pour le sujet témoin)

3.2. Compréhension du discours narratif

Nous avons utilisé ici l'étalonnage proposé par la MEC pour une scolarité supérieure à 11 ans.

3.2.1. Epreuve A

Mlle LD obtient un score final de 9/17 (-1,2 ET) pour le rappel des idées principales du texte, et 15/30 (-0,4 ET) pour le rappel total des informations. Les scores du sujet témoin sont respectivement 17/17 (+2 ET) et 28/30 (+3 ET), soit très supérieurs à ceux de Melle LD, mais également très supérieurs à la norme.

Les scores de Mlle LD sont dans la norme inférieure, mais pas de manière significative.

3.2.2. Epreuve B

Elle obtient un score de 6/13 (-1 ET) dans la norme, contre 13/13 (+0,9 ET) pour le sujet témoin. On remarque que Mlle LD fait des confabulations durant le rappel : elle pense que Michel remplit volontairement le puits de terre pour faire une mauvaise blague à ses amis.

3.2.3. Epreuve C

Mlle LD donne comme titre à l'histoire « La mauvaise blague », qui ne montre pas que l'inférence a été faite, ce que nous confirment les réponses données aux questions. Elle répond correctement à 8 des 12 questions (-0,9 ET), qui la situe dans la norme basse, mais une fois de plus pas de manière significative. Le sujet témoin réussit avec succès l'ensemble de l'épreuve.

Mlle LD maintient le titre donné au début suite aux questions posées. Les questions ne l'ont pas aidée à réaliser l'inférence.

3.3. Gestion de l'implicite

Melle LD a obtenu un score de 8/12. Ses résultats, ainsi que ceux du sujet témoin, sont présentés dans le tableau 3 (section 3.4). Ils montrent des difficultés sur les inférences

pragmatiques (2 erreurs sur 4 items), mais également des difficultés pour les inférences du type « autres », qui font appel à la fois à des compétences logiques et pragmatiques.

3.4. Tableau récapitulatif

		Melle LD	T3	Différence
Compréhension de l'humour	Identification	86	100	14
	Complétion	50	100	50
	Choix d'images	83	100	17
Compréhension du discours narratif	Epreuve A1	53	100	47
	Epreuve A2	50	93	50
	Epreuve B	46	100	54
	Epreuve C	67	100	33
Gestion de l'implicite	Explicites	100	100	0
	Logiques	100	100	0
	Pragmatiques	50	100	50
	Autres	33	100	67
	Distracteurs	100	100	0
	Total	67	100	33

Tableau 3: Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mlle LD

4. Mr JC (20 ans)

La passation du protocole a eu lieu au Centre Médical de Ste Foy l'Argentière le 29 janvier 2009. Mr JC a été très coopérant pendant la passation. Il semblait à l'aise et nous a précisé à la fin de la séance : *«les gens me disent que j'ai un sens de l'humour assez spécial, trop noir, plutôt axé sur la violence, les meurtres»*.

4.1. Compréhension de l'humour

4.1.1. Identification d'histoires

Mr JC obtient un score de 14/14 à cette épreuve (tout comme le sujet témoin). Mis à part un item, ses justifications sont adaptées et comparables à celles du sujet témoin. Il met 10 mn pour l'ensemble de l'épreuve, autant que le sujet témoin.

4.1.2. Complétion d'histoires

Mr JC et le sujet témoin obtiennent un score de 12/12. Les notes données varient entre 2 et 5 pour des moyennes comparables de 3,6 et 3,5, respectivement pour le patient et le

sujet témoin. Mr JC n'émet pas de commentaires sur cette épreuve mais a des mimiques expressives au cours de la passation : il sourit à plusieurs reprises.

4.1.3. Choix d'images

Mr JC et le sujet témoin obtiennent le score maximal pour cette épreuve et une moyenne de 3,3 pour Mr JC et 3,2 pour le sujet témoin. Mr JC n'émet pas de commentaires par rapport aux images, mais là aussi les mimiques sont appropriées.

4.2. Compréhension du discours narratif

Nous avons utilisé ici l'étalonnage du protocole MEC pour les 30-49 ans ayant une scolarité supérieure à 11 ans, qui est le plus proche du profil de Mr JC.

4.2.1. Epreuve A

Globalement, Mr JC a bien réussi le rappel paragraphe par paragraphe. Il obtient un score de 13/17 (+0,4 ET) pour le rappel des informations principales et de 20/30 (+0,9 ET) pour le rappel total. Il est donc tout à fait dans la norme. Le sujet témoin, quant à lui, obtient des scores de 16/17 (+1,6 ET) et 26/30 (+2,5 ET). Ces scores sont meilleurs que ceux du sujet CLD, mais ils sont également significativement supérieurs à la norme.

4.2.2. Epreuve B

Mr JC obtient un score de 11/13 (0 ET), ce qui est légèrement inférieur au score du sujet témoin : 13/13 (+0,9 ET).

4.2.3. Epreuve C

Il donne un titre au texte (« les voisins ») qui ne montre pas qu'il ait fait l'inférence attendue, mais qui est en lien avec l'histoire. Il a un score de 10/12 (-1.5 ET) aux questions (score identique pour le sujet témoin) ce qui est dans la norme inférieure.

Il ne change pas son titre suite aux questions, mais il est parvenu à faire l'inférence du texte ainsi qu'en témoigne sa réponse à la question « *comment trouvez-vous Michel ?* » : « *machiavélique* ».

4.3. Gestion de l'implicite

Quand nous lui présentons les items, Mr JC nous annonce qu'il a déjà passé cette épreuve (mais nous n'avons pas ses résultats). Il accepte de refaire les items.

Mr JC a obtenu un score de 8 sur 12 questions. Ses résultats sont présentés en comparaison avec ceux du sujet témoin (qui obtient 12/12), dans le tableau récapitulatif de la section suivante.

Mr JC est en difficulté avec les questions « pragmatiques », mais également sur les questions « autres » demandant des stratégies cognitives plus complexes qui font intervenir à la fois des inférences logiques et pragmatiques.

4.4. Tableau récapitulatif

		Mr JC	T4	Différence
Compréhension de l'humour	Identification	100	100	0
	Complétion	100	100	0
	Choix d'images	100	100	0
Compréhension du discours narratif	Epreuve A1	76	94	18
	Epreuve A2	67	87	20
	Epreuve B	85	100	15
	Epreuve C	83	83	0
Gestion de l'implicite	Explicites	100	100	0
	Logiques	100	100	0
	Pragmatiques	50	100	50
	Autres	33	100	67
	Distracteurs	100	100	0
	Total	67	100	33

Tableau 4: Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mr JC

5. Mr DC (47 ans)

La passation du protocole a eu lieu au centre médical de Ste Foy l'Argentière le 29 janvier 2009. Le patient parle beaucoup, nous avons du mal à le ramener à notre test. Il nous raconte ce qu'il a vécu depuis son accident, ce qu'il fait en ce moment. Il est encore très marqué par son accident survenu en avril 2007.

5.1. Compréhension de l'humour

5.1.1. Identification d'histoires

Mr DC obtient un score de 11/14, contre 12/14 pour le sujet témoin. Il a mis 18 mn pour passer l'épreuve, ce qui est long par rapport au sujet témoin (10mn).

Il ne trouve pas l'exemple drôle. Il ne donne pas véritablement de justifications pour les histoires drôles mais en commente le contenu. De plus toutes les histoires en lien avec la

mort, la maladie, les accidents sont difficiles pour lui, il nous dit que « *pour les gens comme nous c'est pas drôle* », et écarte ainsi certains textes. Ses explications ne sont pas toujours adaptées et il rajoute parfois des éléments non présents dans le texte.

5.1.2. Complétion d'histoires

Il obtient à cette épreuve un score de 7/12, contre 12/12 pour le sujet témoin. Les temps de passation, environ 10 mn sont comparables. Mr DC fait beaucoup de commentaires ironiques pour l'ensemble des histoires. A la 10 par exemple, il nous dit « *avec la crise actuelle, sûr qu'il n'y aura pas d'essence* ».

La moyenne des notes du sujet témoin, 3,2, est comparable avec celle des notes données par Mr DC aux items réussis : 3,7. La note moyenne des items échoués par le patient est de 2,9, ce qui n'est pas significativement différent de la moyenne précédente, et ce bien qu'il ne choisisse qu'une seule fois la chute « tarte à la crème ».

5.1.3. Choix d'images

Mr DC et le sujet témoin obtiennent un score de 5/6. L'épreuve a duré cinq minutes. Pour les items réussis, la note moyenne est de 3,8 pour Mr DC, et 3,6 pour le sujet témoin, ce qui est tout à fait comparable.

Pour la troisième série d'images, il donne la bonne réponse mais il dit « *on aurait pu déplacer les pompiers* », et suggère ainsi que l'histoire aurait été plus drôle si les pompiers avaient été placés à un autre endroit et n'avaient pas rattrapé la femme en train de sauter. Cette remarque contraste avec son rejet des thématiques morbides exprimé auparavant. De même pour l'image 5 il trouve que l'image aurait été plus amusante si au lieu du poteau, le petit garçon s'était cogné au cactus.

5.2. Compréhension du discours narratif

Nous avons utilisé ici l'étalonnage proposé par la MEC pour une scolarité inférieure à 11 ans.

5.2.1. Epreuve A

Mr DC obtient un score final de 8/17 (-0,4 ET) pour le rappel total des idées principales et de 11/30 (-0,3 ET) pour le rappel total des informations. Le sujet témoin obtient respectivement 14/17 (+1,6 ET) et 18/30 (+1,3 ET). Ces scores sont dans la norme, voire supérieurs à la norme pour le sujet témoin.

On constate tout de même une difficulté de rétention des informations. Il manque beaucoup de détails. Mr DC semble néanmoins avoir compris le stratagème de Michel car au moment de rappeler le dernier paragraphe, il mentionne que « Michel a fait exprès ».

5.2.2. Epreuve B

Mr DC présente des difficultés au niveau de la concentration. Il obtient un score de 5/13 (-1,4 ET) dans la norme inférieure, contre 13/13 (+1,3 ET) pour le sujet témoin.

Mr DC présente donc des difficultés à comprendre et résumer le texte. La structure de son récit n'est pas très claire. Il parvient à replacer le cadre de l'histoire, mais ne donne aucune information concernant l'élément déclencheur, le plan interne et la tentative du personnage.

5.2.3. Epreuve C

Mr DC obtient un score de 9/12 (-0,5 ET), contre 12/12 (+0,8 ET) pour le sujet témoin. Ces résultats sont tout à fait dans la norme.

Le titre donné par Mr DC est approprié : « Comment faire travailler les autres sans se fatiguer ». Il semble donc avoir fait l'inférence attendue.

5.3. Gestion de l'implicite

Mr DC a obtenu un score de 4/12 aux questions, ce qui est très nettement inférieur au score du sujet témoin (11/12). Ses résultats sont présentés dans le tableau récapitulatif de la section suivante (cf. tableau 5).

Mr DC a échoué les questions « autres » et « pragmatiques », et également celles explicites. Il diffère en ce point des autres patients étudiés jusqu'à présent.

5.4. Tableau récapitulatif

		Mr DC	T5	Différence
Compréhension de l'humour	Identification	79	86	7
	Complétion	58	100	42
	Choix d'images	83	83	0
Compréhension du discours narratif	Epreuve A1	47	82	35
	Epreuve A2	37	60	23
	Epreuve B	38	100	62
	Epreuve C	75	100	25
Gestion de l'implicite	Explicites	0	100	100
	Logiques	50	100	50
	Pragmatiques	25	100	75
	Autres	0	67	67
	Distracteurs	100	100	0
	Total	33	92	59

Tableau 5: Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mr DC

6. Résultats détaillés

Les tableaux suivants synthétisent les résultats obtenus par les différents patients CLD (et leurs sujets témoins respectifs, notés T) lors des étapes 2 et 3 du test de compréhension de l'humour, complétion d'histoires et choix d'images humoristiques. En particulier, ils présentent un bilan détaillé du type d'erreurs commises par les différents sujets étudiés.

Des tableaux plus détaillés, fournissant un compte-rendu des réponses par item, sont présentés en annexe II.

Sujet	Nombre de réponses	Nombre d'erreurs	Erreurs incongrues (en %)	Erreurs logiques (en %)	Erreurs « tarte à la crème » (en %)
Mr BL	12	7	0	57	43
T1	12	3	0	100	0
Mme IB	12	5	0	80	20
T2	12	3	0	67	33
Mlle LD	12	6	0	83	17
T3	12	0	0	0	0
Mr JC	12	0	0	0	0
T4	12	0	0	0	0
Mr DC	11	4	50	25	25
T5	12	0	0	0	0

Tableau 6: Récapitulatif des résultats de complétion d'histoires drôles pour l'ensemble des sujets testés

Sujet	Nombre de réponses	Nombre d'erreurs	Erreurs incongrues (en %)	Erreurs logiques (en %)
Mr BL	6	3	67	33
T1	6	1	0	100
Mme IB	6	0	0	0
T2	6	0	0	0
Mlle LD	6	1	0	100
T3	6	0	0	0
Mr JC	6	0	0	0
T4	6	0	0	0
Mr DC	5	0	0	0
T5	6	1	100	0

Tableau 7: Récapitulatif des résultats de choix d'images humoristiques pour l'ensemble des sujets testés

Chapitre V
DISCUSSION DES RESULTATS

Le choix d'un matériel complexe a permis de mettre en avant les difficultés rencontrées par les CLD. Rappelons que nous appelons CLD des sujets qui présentent au moins une lésion hémisphérique droite.

I. Validité des hypothèses de travail

- **H1 : Les CLD ont des résultats plus chutés aux épreuves d'Evaluation de la Compréhension de l'Humour que les sujets témoins.**

Cette hypothèse est vérifiée dans la mesure où, sur les 5 patients ayant passé l'évaluation, 4 d'entre eux obtiennent des résultats nettement inférieurs à ceux des sujets témoins. Le cinquième patient, Mr JC, obtient pour sa part des résultats analogues à ceux du sujet témoin.

- **H2 : Les CLD ont une sensibilité préservée à l'aspect formel des histoires drôles.**

Cette hypothèse est partiellement vérifiée. En effet, si les sujets CLD ont des résultats inférieurs ou égaux à ceux des sujets témoins, seuls ceux de Mr BL sont nettement chutés (43% de différences avec le sujet témoin, cf. tableau 1). Les autres sujets CLD ont des écarts modérés avec les résultats des sujets témoins oscillant entre 0 et 15%. On remarque que les erreurs des CLD portent essentiellement sur les deux dernières histoires non drôles de l'épreuve, qui ont l'aspect formel le plus proche de celui des histoires drôles : elles comportent des dialogues et ne proposent pas de dénouement final à la différence des autres histoires non drôles proposées. Il semble donc que leur capacité de reconnaissance de l'aspect formel des histoires drôles soit globalement préservée sauf pour Mr BL.

- **H3 : Les CLD sont particulièrement en échec dans les épreuves faisant appel à un traitement global de l'information.**

Cette hypothèse n'est pas vérifiée. En effet, nous pensions en construisant nos épreuves que celle de choix d'images humoristiques serait la plus échouée par les CLD, dans la mesure où elle nécessite un traitement global de l'information généralement déficitaire en cas de lésion hémisphérique droite. Cependant, contrairement à nos attentes, cette épreuve est nettement moins chutée que les autres épreuves pour 3 des sujets CLD.

Ce résultat pourrait en partie être dû au nombre restreint d'items de notre évaluation. Un nombre plus important permettrait de s'assurer que les résultats des sujets CLD ne sont pas le fait du hasard.

Cependant, d'autres explications peuvent également être avancées. Ainsi, tous les items ne nécessitent pas le même travail cognitif pour être compris. L'exemple, fréquemment échoué par les patients, et les items 3 et 4 (cf. tome II) sont, semble-t-il, plus complexes et font appel à un plus grand travail de résolution inférentielle. Ceci expliquerait qu'ils aient été également les items les plus échoués. Les autres images humoristiques réclament pour être repérées d'effectuer une inférence simple.

De plus, même si l'épreuve de choix d'images humoristiques est plutôt réussie par les CLD, il n'est pas certain que ce soit pour les mêmes raisons que les sujets témoins. En effet, à l'item 1 par exemple, Mme IB désigne la bonne image mais son commentaire spontané associé est surprenant : elle trouve l'image drôle car la balance dessinée est « *debout* ». Elle s'attache donc seulement à un détail de l'image sans l'intégrer aux autres éléments pour reconstruire le sens global du dessin. Cette épreuve pourrait gagner en « finesse » si l'on demandait aux sujets d'expliquer ce qu'ils trouvent amusant dans l'image.

Certains auteurs mettent également en avant un déficit en théorie de l'esprit pour expliquer les difficultés de certains CLD à reconnaître des images humoristiques (Happé, Brownel, & Winner 1999). Ce serait alors seulement les dessins humoristiques nécessitant d'inférer des états mentaux aux personnages qui ne seraient pas reconnus comme drôles. Le fait que nous n'ayons pas pris en compte cette distinction lors de la construction de nos épreuves pourrait en partie expliquer pourquoi nos observations ne répondent pas à nos attentes.

- **H4 : En cas d'échec, les CLD désignent plus fréquemment que les sujets témoins une solution présentant une incongruité (par opposition à une solution logique).**

Cette hypothèse est vérifiée. En effet, la chute « logique » est la plus désignée en cas d'erreur aussi bien par les patients que par les sujets témoins, tandis que les chutes présentant une incongruité (« tarte à la crème », « surprenante ») sont données plus fréquemment par les sujets CLD (cf. annexe II). Ceci va dans le sens d'une sensibilité préservée à l'élément incongru chez les sujets de notre étude, mais d'une capacité diminuée à rétablir une cohérence.

- **H5 : L'appréciation des histoires et des images devraient être moins bonnes lorsque la chute humoristique n'est pas trouvée.**

Cette hypothèse est vérifiée pour les sujets témoins mais pas pour tous les sujets CLD. En effet, les sujets témoins donnent des notes pour les histoires échouées dans l'ensemble inférieures à celles données lorsque la chute humoristique est trouvée.

C'est le cas également de Melle LD qui donne une note plus faible aux histoires qu'elle ne complète pas correctement.

Par contre pour Mr BL, nous ne notons pas de différence significative entre les deux notations. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait qu'il choisisse fréquemment la chute « tarte à la crème », qui est humoristique, même si elle n'est pas en cohérence avec le corps de l'histoire.

Mme IB donne des notes aux items échoués inférieures à celles des items réussis. Cependant, les notes données dans l'ensemble sont nettement plus basses que celles du sujet témoin, ce qui va dans le sens de sa remarque en fin de passation : « *je ris difficilement, je n'ai pas trouvé les histoires très drôles mais je n'ai pas beaucoup d'humour* ».

- **H6 : Les patients atteints de lésions frontales droites devraient être plus en difficultés que les autres dans les épreuves verbales de l'évaluation.**

Cette hypothèse n'est pas vérifiée. Mr BL et Mme IB ont des lésions frontales droites. Cependant, seul Mr BL obtient un résultat particulièrement chuté aux épreuves verbales avec 50% seulement de bonnes réponses ce qui lui fait un écart de 38,5% avec le sujet témoin. Mme IB qui, bien qu'ayant obtenu que 69,2% de bonnes réponses n'a pas obtenu de résultats significativement plus chutés que ceux des autres sujets. L'étude nécessiterait d'être élargie à une population plus conséquente.

- **H7 : Les résultats des sujets à l'évaluation de la compréhension de l'humour peuvent être mis en lien avec leurs capacités à gérer les inférences.**

Cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée. En effet, l'ensemble des patients CLD a des résultats plus chutés que les sujets témoins dans l'évaluation de la compréhension de l'humour et dans les questions de la *Gestion de l'implicite*. Cependant, on note que Mr JC réussit parfaitement l'évaluation mais a un score nettement plus chuté que le sujet témoin aux questions nécessitant des inférences pragmatiques. Ce résultat pourrait s'expliquer en partie par l'aspect non-canonique des textes proposés dans la *Gestion de l'implicite* qui permettent de rendre visibles les difficultés plus fines de Mr JC, alors que les histoires drôles de l'évaluation de l'humour suivent dans l'ensemble un schéma « traditionnel ». S'il y a effet de surprise, il reste « attendu » dans la mesure où l'on sait qu'il s'agit d'histoires drôles qui suivent le schéma classique de ce type d'histoires. Nous relevons d'ailleurs que les histoires les plus souvent échouées par les CLD sont les items 1 et 9 (cf. annexe II) qui sont justement les moins prototypiques de l'épreuve.

- **H8 : Les sujets CLD sont plus en difficultés dans la gestion des inférences de type pragmatique.**

Cette hypothèse est vérifiée. L'ensemble des sujet CLD ont des résultats chutés aux questions de la *Gestion de l'implicite* faisant appel à des inférences pragmatiques. Dans l'ensemble, les inférences logiques sont réussies Ceci peut s'expliquer par une bonne capacité des CLD à interpréter un texte selon ce qui correspond le mieux à leur schéma d'action (Duchêne, 1997, 2008).

De même, leur échec à établir des inférences pragmatiques, pourrait s'expliquer par leur difficulté à abandonner leurs connaissances d'arrière-plan pour créer une nouvelle représentation du texte lu. Ainsi, l'item de *la varicelle* (cf. annexe III), le plus souvent échoué par les CLD, ne suit pas un schéma attendu. En effet, la mère de Clément veut que celui-ci ait la varicelle avant ses 12 ans, c'est pourquoi elle l'envoie chez son cousin Rémi qui a contracté la maladie. Son comportement va à l'encontre du schéma traditionnel qui veut qu'une mère protège son enfant.

Il est bien évident que notre étude de cas ne permet pas de répondre à une question aussi complexe que celle de la latéralisation de l'humour à droite. La nécessité d'avoir deux hémisphères valides semble incontestable. Cependant, on peut affirmer que la présence d'une lésion à droite n'est pas anodine dans la gestion de l'humour.

II. Critiques du protocole

1. Limites et améliorations possibles

1.1. Limites liées à la population :

Une des limites importantes de notre étude est le nombre restreint de sujets témoins à qui nous avons fait passer notre protocole. En effet, faute de temps, nous avons seulement apparié chaque patient à un sujet témoin, ce qui ne nous a pas permis d'extraire de notre étude une analyse statistique complète. Il serait intéressant de comparer chaque sujet CLD de notre étude à un échantillon de N sujets témoins. Des études récentes (Crawford & Garthwaite, 2005) ont en effet montré qu'il était possible, en utilisant des méthodes adéquates, d'obtenir des résultats statistiquement robustes à partir de $N > 5$.

Dans un second temps, il serait également intéressant de proposer le protocole à une population témoin bien plus importante ($N > 50$), en fonction de l'âge et du niveau socioculturel (nombre d'années d'études), afin d'établir un étalonnage rigoureux du protocole.

De plus, les patients qui ont participé à l'étude avaient des profils plutôt hétérogènes avec des lésions d'étiologies diverses (traumatismes crâniens, AVC), de localisations variées (lésions frontales droites, pariétales droites, pétéchies bilatérales) et présentaient parfois des troubles cognitifs associés (trouble des fonctions exécutives). Ceci ne nous permet pas de faire le lien entre déficit observé et localisation de la lésion. Certains sujets présentant des lésions bilatérales, ont peu s'interroger sur l'impact de la lésion gauche sur les résultats obtenus.

L'attitude des sujets par rapport à la passation a également pu influencer leurs résultats. Ainsi, les sujets témoins ont exprimé un stress beaucoup plus important que les sujets CLD face aux situations d'évaluation. Ceci peut s'expliquer par une plus grande habitude des sujets CLD à se soumettre à des tests.

1.2. Limites liées à la nature des épreuves :

La situation de test, tant du point de vue du cadre que de la nature des épreuves, n'est pas écologique et ne rend pas compte des capacités des sujets en situation naturelle. Il est donc important de prendre en compte à un niveau plus informel l'attitude générale du patient (au cours de l'entretien et avec son entourage).

De plus, les épreuves proposées sont très contraignantes, et il est difficile de faire la part des choses entre des difficultés à traiter l'humour et une difficulté à sélectionner une possibilité parmi un ensemble de choix de réponses (Joanette, 2004).

La situation de test peut également induire dans le comportement des sujets un effort d'attention et de concentration important qu'ils ne fournissent pas au quotidien. Elle ne

rend donc pas vraiment compte de leurs performances dans la vie de tous les jours, où de multiples facteurs entrent en jeu.

1.3. Limites liées à la construction de l'évaluation :

Nous nous sommes aperçues au moment de la passation du protocole que certaines histoires étaient déjà connues des sujets, ce qui fausse les résultats obtenus (l'histoire de *la puce* notamment). Cet élément est à prendre en considération pour l'interprétation des résultats.

Les exemples proposés pour l'épreuve d'identification d'histoires drôles et de choix d'images humoristiques ont été ajoutés sans avoir été soumis au prétest. Ils ont souvent été échoués par les sujets CLD et n'étaient pas assez représentatifs du degré de difficulté de l'épreuve. Ils devront être modifiés pour d'éventuelles futures passations. Pour autant, ils ne sont pas à retirer du test car leur complexité nous a permis d'en retirer des informations intéressantes. D'ailleurs, une version future du test, pourrait proposer des épreuves faisant une distinction entre les différentes histoires ou images drôles, en fonction de leur degré de complexité afin de mieux cerner les difficultés des patients.

Au cours de la passation, certaines histoires de notre protocole nous sont apparues non appropriées étant donné le contexte. En effet l'un des sujets CLD a été gêné par les histoires parlant de la maladie et de la mort. Il serait ainsi judicieux de les retirer de l'évaluation.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'épreuve de choix d'images humoristiques serait à enrichir d'items supplémentaires pour la rendre plus « sensible ». De plus une justification de leur choix nous permettrait de nous assurer de leur bonne compréhension de l'humour non verbal.

Le nombre d'items issus de la *Gestion de l'implicite* devra être augmenté. En effet le nombre de questions de type « explicite » et « logique » est trop restreint pour se faire une idée précise des capacités des sujets testés.

1.4. Limites liées aux conditions de passation :

Les informations en notre possession concernant les patients étaient réduites et nous n'avions pas d'éléments sur leurs capacités de communication. Nous n'avions pas connaissance de leur niveau antérieur, ni d'une éventuelle plainte au sujet de leur appréciation de l'humour.

Nous avons été attentives au temps mis par les patients pour effectuer l'ensemble du protocole. Toutefois, les mesures restent imprécises car nous ne voulions pas faire un chronométrage qui risquait de stresser le patient. Nous nous sommes contentées de regarder discrètement nos montres et les temps notés sont donc approximatifs.

Nous avons effectué un enregistrement audio des passations. Un enregistrement vidéo aurait été intéressant pour observer précisément les mimiques et les rires produits par les sujets et permettre une analyse qualitative plus fine.

Notre évaluation a été proposée uniquement à l'écrit pour pouvoir être reproduite à l'identique pour tous les sujets. Elle ne prend donc pas en compte les éléments paraverbaux en jeu dans la compréhension de l'humour dans les échanges quotidiens. Une solution à ce problème pourrait être un enregistrement audio des histoires drôles racontées par un humoriste.

2. Points forts

Cette évaluation répond à un manque au niveau de la prise en compte d'un déficit de compréhension de l'humour dans la vie quotidienne. Elle peut permettre d'orienter ainsi la prise en charge proposée en cas de lésion hémisphérique droite. Elle peut également être proposée dans d'autres pathologies touchant les capacités pragmatiques (maladie d'Alzheimer ou démence frontotemporale par exemple).

Nous avons pu nous apercevoir, à travers l'étude de cas multiples, de son efficacité qui reste à objectiver. En effet, des différences entre les résultats des CLD et ceux des sujets témoins apparaissent nettement et l'étude pourrait être approfondie. L'évaluation permet d'observer de manière dissociée les processus cognitifs (détection d'une incongruité et résolution) présents dans la compréhension de l'humour. Elle donne également des informations sur les processus affectifs en jeu dans l'appréciation de l'humour.

Cette évaluation propose un matériel linguistique complexe (Duchêne, 2008) qui seul permet de mettre en évidence les difficultés des CLD. Elle pourrait s'inscrire en complément de tests déjà existants évaluant la communication des CLD (*MEC, Gestion de l'implicite, Test Lillois de la Communication*). Les recherches sur l'évaluation de l'humour en langue française restent assez peu nombreuses actuellement (Moix, & Côté, 2004). Ce test pourrait apporter des informations utiles aux orthophonistes afin de proposer une prise en charge adaptée.

La passation de l'ensemble du protocole a l'avantage d'être rapide (moins d'une heure), et la cotation de l'évaluation de l'humour simple et sans ambiguïté. Ceci permet d'éviter de trop fatiguer le patient au cours de la passation et d'avoir de trop grandes variabilités dans les résultats.

Les épreuves proposées dans le protocole sont complémentaires et permettent de mettre en évidence certaines difficultés assez fines. Ainsi, même si Mr JC a réussi l'évaluation de l'humour, les items de la *Gestion de l'implicite* ont permis de pointer une difficulté à gérer les inférences de type « pragmatique ».

De plus, l'utilisation d'une échelle de notation évoquée précédemment permet de comparer les processus cognitifs permettant la compréhension de l'humour et les facteurs affectifs en jeu pour son appréciation (Baldwin, 2007 ; Fossard, 1998).

III. Prolongements possibles

Les entretiens menés avec les patients nous ont suggéré des pistes susceptibles de compléter l'évaluation de la compréhension de l'humour.

1. Questionnaire

Les informations collectées sur les patients étant limitées, il serait intéressant de les compléter par un questionnaire sur l'humour. Celui-ci pourrait interroger le patient sur :

- Son opinion sur son sens de l'humour ;
- Sa perception de différences avant et après l'accident ;
- Sur une gêne éventuellement ressentie dans son quotidien, etc.

Nous obtiendrions ainsi des indications sur leurs capacités d'auto-évaluation sur leur sensibilité à l'humour et aux situations humoristiques.

En parallèle, un questionnaire similaire pourrait être soumis aux proches, avec l'accord du patient, afin d'obtenir des informations plus précises sur les capacités antérieures du patient. Ces données seraient alors confrontées au ressenti du patient.

2. Tâches d'humour en production

Notre test prend en compte l'humour sous le versant réceptif. Une évaluation de l'humour en production permettrait d'avoir un profil plus complet des difficultés des patients. Shammi (1997) propose plusieurs épreuves pour évaluer les capacités d'expression du patient :

- Produire des légendes humoristiques : des images sont présentées au patient qui doit leur associer la légende humoristique de son invention ;
- Raconter une histoire drôle pour voir son habileté à raconter et sa capacité de mémorisation ;
- Lire trois textes courts. Ce sont des histoires drôles mais le sujet ne le sait pas en début d'épreuve. Il est sensé s'en apercevoir au fur et à mesure et adapter son intonation et sa prosodie, afin d'en transmettre l'humour.

3. Théorie de l'esprit et empathie

Il nous semble intéressant de compléter également nos épreuves par des tâches évaluant la théorie de l'esprit (Happé et al., 1999) et les capacités d'empathie des sujets. Rappelons que la théorie de l'esprit nous permet d'inférer les états mentaux d'autrui et l'empathie est décrite comme « *l'aptitude à prendre imaginativement le rôle d'autrui et à inférer ainsi de ses pensées, sentiments et intentions* » (Cosnier, 2008, p.122).

En effet, théorie de l'esprit et capacité d'empathie sont souvent déficitaires chez les CLD et peuvent expliquer en partie leur difficulté à gérer l'humour. Nous avons suivi cette piste à la suite de notre entretien avec Mr BL. A la fin de la passation du protocole, celui-ci nous a parlé de son impossibilité à ne pas donner de réponse lorsque quelqu'un lui demandait son chemin dans la rue. Nous avons d'abord pensé que Mr BL souhaitait renseigner la personne qui le sollicitait pour l'aider au mieux, mais en réalité, Mr BL nous expliqua qu'il lui importait peu de donner l'indication correcte, tout ce qu'il souhaitait c'était ne pas laisser une question sans réponse. Pour lui le fait que ses indications puissent induire en erreur quelqu'un et peut-être le mettre dans une situation inconfortable n'avait aucune importance. Il nous a alors semblé que Mr BL ne pouvait se mettre à la place de son interlocuteur, mais ne parvenait qu'à réagir en tant que locuteur et donc en donnant une réponse (fausse ou non) à une question.

Pour rendre compte de la préservation ou non des capacités en théorie de l'esprit des sujets, nous pouvons proposer les épreuves suivantes (citées par Gil, 2007) :

- le test *Lire l'esprit dans le regard* de Baron-Cohen propose dans des questions à choix multiples de choisir l'émotion (irrité, amusé, inquiet, sceptique, satisfait, terrifié, indécis, etc.) attachée à un regard, ce qui requiert une « mentalisation » et non pas un simple décodage d'une émotion élémentaire.
- Une épreuve testant les « fausses croyances de premier ordre » pourrait être également proposée, à partir d'histoires racontées ou d'images. L'acquisition de ce concept permet l'attribution d'états mentaux différenciés à autrui et à soi-même et constitue la base de la théorie de l'esprit. Un personnage A avec un livre dans la main entre dans une pièce avec un personnage B. A met le livre dans le tiroir d'une commode puis sort. B prend le livre et le met sous le tapis. A revient. Il est demandé à l'observateur de dire où A va chercher le livre, ce qui revient pour lui à s'abstraire de sa propre connaissance et imaginer ce que pense A en fonction de ce qu'il a vu, et donc répondre que A va bien sûr chercher le livre dans le tiroir de la commode.
- Les « fausses croyances de second ordre » pourront être testées en complément par le même scénario que précédemment. Cependant A surprend la mystification tentée par B à son insu. Quand A revient dans la pièce, il est demandé ce que B pense de l'endroit où A va chercher l'objet.
- Le test du « faux pas ». Il s'agit de repérer dans une situation de dialogue, une phrase malheureuse ou maladroite que le sujet n'aurait pas dû dire. Ainsi un personnage A emménage dans un nouvel appartement dont il refait rapidement les papiers peints après les avoir choisis en magasin. Peu après que A ait terminé sa tapisserie, B vient voir A dans son nouvel appartement et s'écrie : « L'appartement est bien situé, mais dommage que les papiers peints, bien que récents, soient d'aussi mauvais goût ! ».
- Le « jugement de préférence » fondé sur la direction du regard (Snowden, et al., 2003). On montre au sujet quatre personnages de dessins animés (ou encore des fruits, des voitures, etc.) chacun situé aux quatre angles d'une feuille A4. Au centre de la feuille est dessiné un visage dont le regard est tourné vers l'un des quatre personnages. On demande au sujet quel est le personnage de dessin animé

que le visage préfère. Lors de certaines présentations, une flèche noire désigne un personnage qui n'est pas regardé par le visage central.

- Une évaluation de l'empathie : Plusieurs échelles sont proposées. L'index de réactivité interpersonnelle, par exemple, évalue à l'aide d'un questionnaire quatre aspects de l'empathie (Davis, cité par Gil, 2007) :
 - la propension empathique avec une tendance à se sentir émotionnellement concerné par autrui (exemple : « Habituellement, les malheurs des autres ne m'affectent pas beaucoup ») ;
 - la propension à se mettre à la place d'autrui pour épouser son point de vue (exemple : « J'essaie parfois de comprendre mes amis en imaginant comment les choses apparaissent de leur point de vue ») ;
 - l'échelle d'imagination (exemple : « Je me sens réellement investi par les sentiments des personnages d'un roman ») ;
 - l'échelle de détresse personnelle (exemple : « Être dans une situation émotionnelle tendue m'effraie »).
- Notons également qu'un test de compréhension fine et de théorie de l'esprit, mis au point pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer devrait prochainement être édité (Karosi-Bourgea & Régner Vigouroux, 2008). Ce test évalue les capacités cognitives impliquées lors de la compréhension et la production d'un message. Il pourrait apporter de précieuses informations en cas de lésions hémisphériques droites associées à des troubles pragmatiques.

CONCLUSION

Le travail proposé dans le cadre de ce mémoire d'orthophonie se veut l'ébauche d'une évaluation complète de la compétence « humoristique ». Cette évaluation du versant réceptif de l'humour vise à rendre compte des difficultés spécifiques rencontrées par les sujets en cas de lésion hémisphérique droite. Sa mise à l'épreuve, bien que limitée par le nombre de participants, a donné des résultats intéressants qu'il serait utile d'approfondir. Elle permet de rendre visible certaines difficultés de communication rencontrées par les sujets atteints de lésions hémisphériques droites en dépit d'un lexique et d'une grammaire préservés. Elle se donne pour objectif de permettre l'observation des compétences à interpréter le message implicite qu'est l'humour.

Les résultats obtenus, bien que nécessitant d'être étendus à une population plus importante, ont confirmé une sensibilité préservée chez les sujets porteurs d'une lésion hémisphérique droite à la détection de l'incongruité, élément nécessaire à l'humour. Cependant, des difficultés émergent dès qu'il s'agit de relier de façon cohérente l'incongruité au contexte. Invisible au premier abord, cette incapacité peut être source d'une gêne majeure au quotidien. Le rôle de l'hémisphère droit dans le traitement d'un processus aussi subtil et complexe qu'est celui de l'humour semble avéré. Pour autant, il est probable que l'intégrité des deux hémisphères soit requise pour gestion de l'humour satisfaisante.

Cette étude s'inscrit dans la continuité des différents travaux qui ont alerté sur la nécessité d'améliorer la prise en charge des patients CLD encore trop peu présents en rééducation orthophonique. Il est important de continuer à faire connaître les impacts de telles lésions en poursuivant les recherches et de développer les outils disponibles.

Cette évaluation pourrait s'enrichir de nouvelles épreuves visant notamment à explorer les compétences des CLD au niveau de la théorie de l'esprit, afin de mieux comprendre la cause de leurs difficultés à saisir les états mentaux des autres et à décrypter les messages humoristiques.

BIBLIOGRAPHIE

Angeleri, R., Bosco, F.M., Zettin, M., Sacco, K., Colle, L. & Bara, B.G. (2008). Communicative impairment in traumatic brain injury: A complete pragmatic assessment. *Brain & Language*, 107, 229-245.

Ardisson, J. & Besnardeau, J. (2007). *Contribution à l'élaboration d'un matériel d'intervention orthophonique visant la réhabilitation des troubles pragmatiques expressifs d'adultes cérébrolésés*. Lyon : Mémoire d'orthophonie.

Attardo, S. (2003). Introduction: the pragmatics of humor. *Journal of Pragmatics*, 35, 1287-1294.

Attardo, S. (1994). *Linguistic theories of humor*. Berlin, Nex-York : Mouton de Gruyter.

Baldwin, E. (2007). *Humor perception : The contribution of cognitive factors*. Georgia state university : Mémoire de thèse en psychologie.

Barbier Lambert, S. & Pennel, M. (1999). *Tentative d'évaluation de l'humour chez des sujets cérébrolésés droits*. Lille : Mémoire d'orthophonie.

Bernicot, J., Bareau, B., & Gil, R. (2006). La détermination des implicatures conversationnelles par des individus cérébrolésés droits. *Revue de Neuropsychologie*, 16(2), 217-249.

Bertagni, I. (1994). *Humour et aphasie*. Nice : Mémoire d'orthophonie.

Bigand, A. & Caniffi, B. (2005). *Evaluation de l'interaction de la prosodie émotionnelle, des expressions faciales et du contenu sémantique dans la compréhension des émotions chez des sujets cérébrolésés*. Lyon : Mémoire d'orthophonie.

Bihrlé, A. M., Brownell, H. H., Powelson, J. A. & Gardner, H. (1986). Comprehension of Humorous and Nonhumorous Materials by Left and Right Brain-Damaged Patients. *Brain and Cognition*, 5, 399-411.

Brown, W. S., Paul, L. K., Symington, M., Dietrich, R. (2005). Comprehension of humor in primary agenesis of the corpus callosum. *Neuropsychologia*, 43, 906-907.

Brownell, H. H., Michel, D., Powelson, J. & Gardner, H. (1983). Surprise But Not Coherence : Sensitivity to Verbal Humor in Right-Hemisphere Patients. *Brain and Language*, 18, 20-27.

Chabanne, J.C. (2003). L'apport de quelques outils linguistiques à la description de l'humour dans un texte de Raymond Devos. *Humoresques*, 17, 11-27.

Chabanne, J.C.(1999). Verbal, paraverbal et non-verbal dans l'interaction verbale humoristique. *Approches du discours comique, actes de la journée d'étude Adiscom-Corhum (juillet 1995)*. Bruxelles : Mardaga.

BIBLIOGRAPHIE

- Chesneau, S., Roy, M.C., & Ska, B. (2007). Etude de la compréhension de textes narratifs construits selon un modèle théorique. *Revue canadienne d'orthophonie et d'audiologie*, 31, 83-93.
- Cosnier, J. (2008). Inférences par résonances : la fonction empathique. *Rééducation orthophonique*, 234, 121-129.
- Côté, H., Moix, V., & Giroux, F. (2004). Evaluation des troubles de la communication des cérébrolésés droits. *Rééducation orthophonique*, 219, 107-122.
- Crawford, J.R., Garthwaite, P.H. (2005). Testing for suspected impairments and dissociations in single case studies in neuropsychology. Evaluation of alternatives using Monte Carlo simulation and revised tests for dissociations. *Neuropsychologia*, 19, 318-331.
- Duchêne May-Carle, A. (2008). La gestion des inférences chez les cérébrolésés droits. *Rééducation orthophonique*, 234, 75-89.
- Duchêne May-Carle, A. (2003). *La gestion de l'implicite*. Isbergues : Ortho Edition.
- Duchêne May-Carle, A. (1997). *Gestion des inférences chez les cérébrolésés droits*. Lyon : Mémoire de thèse en neuropsychologie.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- Faure, S. (1993). Perturbations du langage après lésion de l'hémisphère cérébral droit. *L'année psychologique*, 93, 85-112.
- Ferré, P., & Lamelin, F. (2006). *Elaboration du protocole MEC de poche*. Lyon : mémoire d'orthophonie.
- Fossard, M. (1998). Et si l'humour c'était sérieux ? *Rééducation orthophonique*, 196, 127-139.
- Freud, S. (1905) *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. Paris : Gallimard.
- Gardner, H., Ling, P. K., Flamm, L., Silverman, J. (1975). Comprehension and appreciation of humorous material following brain damage. *Brain*, 98, 399-412.
- Gil, R. (2007). Conscience de Soi, conscience de l'Autre et démences. *Revue thématique*, 5, 87-99.
- Gil, R. (2006). *Neuropsychologie*. Paris : Masson.
- Hannequin, D., Goulet, P. & Joannette, Y. (1988). *Contribution de l'hémisphère droit à la communication verbale : Rapport de neurologie, Congrès de psychiatrie et neurologie de langue française, LXXXVe session, Bordeaux 15-19 juin 1987*. Bordeaux : Masson.
- Happé, F., Brownell, H., & Winner, E. (1999). Acquired "theory of mind" impairments

following stroke. *Cognition*, 70, 211-240.

Joanette, Y. (2004). Impacts d'une lésion cérébrale droite sur la communication verbale. *Rééducation orthophonique*, 219, 9-26.

Joanette, Y., Ska, B., & Côté, H. (2004). Protocole Montréal d'Évaluation de la Communication (Protocole MEC). Isbergues : Ortho Edition.

Karosi-Bourgea, C., & Régnier Vigouroux, P. (2008). Elaboration d'un test de traitement de l'information de haut niveau et illustration auprès de quatre patients atteints d'une maladie d'Alzheimer débutante. *Rééducation orthophonique*, 234, 107-120.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.

Moalic, A.C. (2002). *Humour et aphasie*. Nantes : Mémoire d'orthophonie.

Moix, V., & Côté, H. (2004). Intervention orthophonique chez les cérébrolésés droits. *Rééducation orthophonique*, 219, 123-133.

Monetta, L., Champagne, M. (2004). Processus cognitifs sous-jacents déterminant les troubles de la communication verbale chez les cérébrolésés droits. *Rééducation orthophonique*, 219, 26-41.

Monetta, L., Tremblay, T., & Joanette, Y. (2003). Semantic processing of words, cognitive resources and N400 : An event-related potentials study. *Brain and cognition*, 53, 327-330.

Priego-Valverde B. (2003). *L'Humour dans la conversation familière: description et analyse linguistique*. Paris : L'Harmattan.

Shammi, P., & Stuss, D. T. (1999). Humour appreciation : a role of the right frontal lobe. *Brain*, 122, 657-666.

Shammi, P. (1997). *Humor in Brain-damaged Patients and Neurologically Intact Young and Old People*. Toronto : Mémoire de thèse en neuropsychologie.

Snowden, J.S., Gibbons, Z.C., Blackshaw, A., Doubleday, E., Thompson, J., Craufurd, D., Foster, J., Happé, F., & Neary, D. (2003). Social cognition in frontotemporal dementia and Huntington's disease. *Neuropsychologia*, 41, 688-701.

Springer, S., Deutsch, G. (2000). *Cerveau gauche, cerveau droit: à la lumière des neurosciences*. Paris : De Boeck.

Stuss, D.T., Gordon, G.G., & Alexander, M.P. (2001). The frontal lobes are necessary for "theory of mind". *Brain*, 124, 279-286.

Van Raemdonck, V. (2003). Laughstory. Modèle psycho-pragmatique d'explication du comique dans les histoires drôles. *Humoresques*, 17, 55-78.

BIBLIOGRAPHIE

Winner, E, Brownell, H., Happé, F., Blum, A. & Pincus, D. (1998). Distinguishing lies from jokes: Theory of mind deficits and discourse interpretation in right hemisphere brain-damaged patients. *Brain and language*, 62, 89-106.

Livres ayant servi à la construction de l'évaluation:

Célerier, P. (1999). *Supports verbaux en orthophonie*. Isbergues : Ortho Edition.

Coluche. (1994). *L'horreur est humaine*. Paris : Le Livre de Poche.

Montagné, G. (1997). *Les toutes dernières histoires drôles de Guy Montagné*. Paris : Le Cherche Midi.

ANNEXES

Annexe I : Résultats de Mr JV

Mr JV, 54 ans. Ce patient est atteint d'une lésion hémisphérique droite suite à un AVC survenu en juin 2006. Il était chef d'entreprise avant son accident et est diplômé d'une école d'ingénieur en électronique digitale. Il a une hémiparésie gauche et un trouble de l'attention qui ne lui ont pas permis de passer l'ensemble du protocole.

Nous avons rencontré Mr JV le 27 février 2009. Il nous a semblé conscient de ses difficultés qu'il nous a expliquées clairement. Il nous a précisé qu'on pouvait l'interrompre s'il déviait trop du sujet et que cela ne le dérangeait pas. En langage spontané, Mr JV nous est apparu comme aimant plaisanter. Il connaissait certaines des histoires présentées dans la première épreuve. Mr JV a été très coopératif et s'est impliqué dans notre travail et nous a posé de nombreuses questions à ce sujet.

Nous avons adapté la passation de notre première épreuve en la lui proposant oralement. L'épreuve restait encore trop difficile pour Mr JV du fait de la longueur des textes (« *c'est trop dur de se concentrer car les textes sont trop longs* » nous a-t-il dit) et de ses difficultés à rester attentif sans se laisser disperser par l'environnement (bruit de klaxon dans la rue, association d'idées difficile à mettre de côté). Ainsi, nous lui avons fait passer seulement les plus courtes soit neuf items. Monsieur JV en a réussi sept : les deux échouées sont des histoires drôles qui n'ont pas été reconnues comme telles (la 6 et la 7). Les explications données sont adaptées. Nous notons toutefois que Mr JV a tendance à digresser en donnant ses justifications, peut être du fait de ses difficultés à rester attentif (« *dur de se concentrer car les textes sont trop longs* »).

Nous n'avons pas pu faire passer l'épreuve de complétion d'histoires drôles à Mr JV, car les histoires étaient trop longues et nécessitaient la rétention de l'ensemble de l'histoire pour essayer les différentes chutes et sélectionner la bonne. Nous manquons donc d'éléments pour évaluer la capacité de Mr JV à reconstruire une histoire drôle en détectant sa structure sous-jacente, à savoir repérer l'élément de surprise (l'incongruité) et reconstruire une cohérence.

L'épreuve de choix d'images humoristiques était difficile à réaliser pour Mr JV. Nous avons essayé de l'aider en lui présentant les détails qui différaient d'une image à l'autre, mais cela ne suffisait pas à lui permettre d'identifier l'item cible. Mr JV semblait plus attiré par le détail incongru des images sans pour autant que ce soit celui de l'image humoristique, mais le peu de séries d'images présentées ne nous permet pas de l'affirmer.

Nous avons également proposé à Mr JV une épreuve d'empan endroit et envers afin d'évaluer ses capacités de mémoire à court terme et de mémoire de travail : son empan endroit est de 5 et son empan envers est de 2, ce qui est faible pour la mémoire de travail.

Annexe II : Résultats détaillés du test de compréhension de l'humour

1. Identification d'histoires drôles

Identification d'histoires drôles	Mr BL	T1	Mme IB	T2	Mlle LD	T3	Mr JC	T4	Mr DC	T5	Taux d'échec (en %)
1. La panne											10
2. Help !											10
3. Les nouvelles											20
4. Belle/Intelligente											10
5. Patte cassée											20
6. Petit Julien											0
7. Eglise											10
8. Mariage											0
9. Perroquet											0
10. Feu											0
11. Pêche											10
12. Bébé											10
13. Train											40
14. Coiffeur											20

Tableau 8: Récapitulatif détaillé des réponses données lors de la première partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés.

Les mauvaises réponses sont notées par une case noire. Les questions non traitées sont notées par une case grise.

2. Complétion d'histoires drôles

Complétion d'histoires drôles	Mr BL	T1	Mme IB	T2	Mlle LD	T3	Mr JC	T4	Mr DC	T5	Taux d'échec (en %)
1. Alain	L	L	L		L						40
2. Opthalmo			T						I		20
3. L'aveugle	T				L						20
4. Dernières volontés											10
5. L'hérédité	T		L	L					T		40
6. La puce	L	L			L						30
7. L'oreille											0
8. Le feu rouge									I		10
9. La tortue	L	L	L		L				L		50
10. Le parachute	T		L		L						30
11. Les devoirs	L										10
12. L'éditeur			T	L	T						30

Tableau 9: Récapitulatif détaillé des réponses données lors de la deuxième partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés

Les mauvaises réponses sont notées par une case noire. La lettre indique la réponse choisie : L pour logique, I pour incongrue, T pour «tarte à la crème ». Les questions non traitées sont notées par une case grise.

3. Choix d'images humoristiques

Choix d'images humoristiques	Mr BL	T1	Mme IB	T2	Mlle LD	T3	Mr JC	T4	Mr DC	T5	Taux d'échec (en %)
1. La balance	I										10
2. Le lit	I										20
3. L'incendie	L				L						20
4. Le coin du feu		L								I	20
5. Le poteau											0
6. L'œuf coque											0

Tableau 10: Récapitulatif détaillé des réponses données lors de la troisième partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés

Les mauvaises réponses sont notées par une case noire. La lettre indique la réponse choisie : L pour logique, I pour incongrue. Les questions non traitées sont notées par une case hachurée.

**Annexe III : Feuille de notation de l'évaluation de la
compréhension de l'humour**

Evaluation de la compréhension de l'humour

Date :

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Age :

Profession :

Etudes :

Observations :

I. Identification d'histoires drôles

« Voici une série de textes courts, pour chacun d'eux vous devez dire s'il s'agit d'une histoire drôle ou non. Puis, si vous pensez que c'est une histoire drôle, vous essaierez d'expliquer les raisons de votre choix. Pour commencer voici un exemple ».

1	D / <u>N</u>		
2	<u>D</u> / N		
3	<u>D</u> / N		
4	<u>D</u> / N		
5	D / <u>N</u>		
6	<u>D</u> / N		
7	<u>D</u> / N		
8	D / <u>N</u>		

ANNEXE III

9	<u>D</u> / N		
10	D / <u>N</u>		
11	D / <u>N</u>		
12	<u>D</u> / N		
13	D / <u>N</u>		
14	D / <u>N</u>		
Total			

II. Complétion d'histoires drôles

« Vous allez lire les histoires drôles suivantes auxquelles nous avons ôté la chute. Vous devez les compléter en choisissant parmi quatre possibilités la chute qui, selon vous, termine le mieux l'histoire et la rend humoristique.

Ensuite, vous noterez l'histoire complétée suivant une échelle allant de 1 à 5 :

1 si vous ne trouvez pas l'histoire drôle

2 si vous trouvez l'histoire peu drôle

3 si vous trouvez l'histoire moyennement drôle

4 si vous trouvez l'histoire très drôle

5 si vous trouvez l'histoire extrêmement drôle

Pour commencer, voici un exemple ».

Exemple :

C'est le patron qui voit sa secrétaire s'en aller dix minutes avant la fin du travail:

— Dites donc, Marie-Louise... Vous êtes déjà arrivée en retard ce matin, et là, maintenant, vous partez en avance?

— Oui, parce que j'ai un rendez-vous! ...

A. ...Vous ne voudriez pas que je sois en retard deux fois dans la même journée quand même?

B. ...Ce soir je sors avec mon mari, on fête nos dix ans de mariage.

C. ...Et ma première voiture c'était une Peugeot !

D. Vlan ! un employé vient d'entrer dans le bureau en, poussant violemment la porte, que la pauvre secrétaire reçoit en plein visage.

Réponse attendue : **A**

1	A / B / <u>C</u> / D 1 2 3 4 5		
2	A / B / C / <u>D</u> 1 2 3 4 5		
3	<u>A</u> / B / C / D 1 2 3 4 5		

ANNEXE III

4	A / B / C / <u>D</u> 1 2 3 4 5		
5	<u>A</u> / B / C / D 1 2 3 4 5		
6	A / B / <u>C</u> / D 1 2 3 4 5		
7	<u>A</u> / B / C / D 1 2 3 4 5		
8	A / <u>B</u> / C / D 1 2 3 4 5		
9	A / B / <u>C</u> / D 1 2 3 4 5		
10	A / B / <u>C</u> / D 1 2 3 4 5		
11	A / B / C / <u>D</u> 1 2 3 4 5		
12	A / B / C / <u>D</u> 1 2 3 4 5		
Total			

III. Choix d'images humoristiques

« Nous allons vous présenter six séries de trois images. Nous vous demandons de regarder attentivement chacune d'elles et de montrer celle qui vous semble la plus drôle.

Ensuite, il vous faudra noter l'image choisie suivant une échelle allant de 1 à 5 :

1 si vous ne trouvez pas l'image drôle

2 si vous trouvez l'image peu drôle

3 si vous trouvez l'image moyennement drôle

4 si vous trouvez l'image très drôle

5 si vous trouvez l'image extrêmement drôle

Pour commencer, voici un exemple ».

1	A / <u>B</u> / C 1 2 3 4 5		
2	A / <u>B</u> / C 1 2 3 4 5		
3	<u>A</u> / B / C 1 2 3 4 5		
4	A / B / <u>C</u> 1 2 3 4 5		
5	<u>A</u> / B / C 1 2 3 4 5		
6	A / B / <u>C</u> 1 2 3 4 5		
Total			

Annexe IV : Epreuve du discours narratif de la MEC

1. Texte de la MEC

1. Michel est un fermier irlandais. Depuis plusieurs jours, Michel est occupé à creuser un puits dans son champ. Le travail est presque fini.

2. Un matin, il arrive dans le champ pour finir de creuser, mais il remarque que pendant la nuit, le puits s'est effondré et que le trou est à moitié rempli de terre. Michel est bien découragé. Il réfléchit pendant quelques minutes puis tout à coup il se dit : « J'ai une idée. ». Il enlève son veston et son chapeau, les place au bord du puits, cache son pic et sa pelle et grimpe dans un arbre où il reste caché.

3. Quelque temps après, un voisin qui traversait la ferme décide de parler un peu avec son ami Michel. En voyant le chapeau et le veston, il conclut que Michel travaille au fond du puits.

4. Il s'approche, se penche, voit le trou à moitié rempli de terre et il crie de toutes ses forces : « Au secours ! Au secours ! Venez vite, les amis, Michel est enterré dans son puits. ». Les voisins accourent et commencent à vider le puits pour atteindre le malheureux Michel.

5. Quand les voisins ont à peu près vidé le puits, Michel descend de l'arbre, s'approche et dit aux voisins : « Merci infiniment, vous m'avez rendu un vrai service. ».

2. Grille de notation

7. Discours narratif



Guide de passation et de cotation pages 14-16

A) RAPPEL DE L'HISTOIRE PARAGRAPHE PAR PARAGRAPHE

Consigne: Je vais vous lire un court texte. Après chaque paragraphe, j'aimerais que vous me résumiez, en utilisant vos propres mots, ce qui vient de se passer dans l'histoire.

Cotation : En gras : idée principale qui doit être rappelée ou tout synonyme
 Entre parenthèses : l'une ou l'autre des idées doit être présente

INFORMATIONS À RAPPELER	TRANSFORMATIONS
1.1. (Michel) est un (fermier) (irlandais). ◊ □	
1.2. Depuis plusieurs jours, □	
1.3. Michel est occupé à creuser un puits ◊ □	
1.4. dans son champ. □	
1.5. Le travail est presque fini. ◊ □	

◊ Total idées principales : / 3 Total informations : / 5

INFORMATIONS À RAPPELER	TRANSFORMATIONS
2.1. Un matin, □	
2.2. il arrive dans le champ pour finir de creuser, □	
2.3. mais il remarque que pendant la nuit, □	
2.4. le (puits s'est effondré) et que (le trou est à moitié rempli de terre). ◊ □	
2.5. Michel est bien découragé. □	
2.6. Il (réfléchit) pendant quelques minutes puis tout à coup il se dit : «J'ai une (idée).». □	
2.7. Il enlève son veston et son chapeau, les place au bord du puits, ◊ □	
2.8. cache son pic et sa pelle ◊ □	
2.9. et (grimpe) dans un arbre où il reste (caché). ◊ □	

◊ Total idées principales : / 4 Total informations : / 9

INFORMATIONS À RAPPELER	TRANSFORMATIONS
3.1. Quelques temps après , <input type="checkbox"/>	
3.2. un voisin <input type="checkbox"/>	
3.3. qui traversait la ferme <input type="checkbox"/>	
3.4. décide de parler un peu avec son ami Michel . <input type="checkbox"/>	
3.5. En voyant le chapeau et le veston , <input type="checkbox"/>	
3.6. il conclut que Michel travaille au fond du puits . <input type="checkbox"/>	

⇒ Total idées principales: / 3 Total informations: / 6

INFORMATIONS À RAPPELER	TRANSFORMATIONS
4.1. Il (s'approche), (se penche), <input type="checkbox"/>	
4.2. voit le trou à moitié rempli de terre <input type="checkbox"/>	
4.3. et il crie de toutes ses forces : « Au secours ! Au secours ! Venez vite les amis, Michel est enterré dans son puits. » <input type="checkbox"/>	
4.4. Les voisins accourent <input type="checkbox"/>	
4.5. et commencent à vider le puits <input type="checkbox"/>	
4.6. pour atteindre le malheureux Michel . <input type="checkbox"/>	

⇒ Total idées principales: / 4 Total informations: / 6

INFORMATIONS À RAPPELER	TRANSFORMATIONS
5.1. Quand les voisins ont à peu près vidé le puits , <input type="checkbox"/>	
5.2. Michel descend de l'arbre , <input type="checkbox"/>	
5.3. s'approche , <input type="checkbox"/>	
5.4. et dit aux voisins: « Merci infiniment, vous m'avez rendu un vrai service.». <input type="checkbox"/>	

⇒ Total idées principales: / 3 Total informations: / 4

Total idées principales: / 17

Total informations: / 30

Commentaires:

B) RAPPEL DE L'HISTOIRE EN ENTIER

Consigne: Vous allez maintenant entendre le même texte, mais cette fois-ci je vais le lire d'un seul trait.
À la fin du texte, j'aimerais que vous me racontiez l'histoire en utilisant vos propres mots.
Ensuite, je vais vous poser quelques questions sur l'histoire.

Cotation : Les synonymes sont acceptés.

IDÉES PRINCIPALES DU RÉCIT	TRANSFORMATIONS
<p>Cadre</p> <p>Un homme. <input type="checkbox"/></p> <p>Il creuse un puits. <input type="checkbox"/></p> <p>Il a presque fini. <input type="checkbox"/></p>	
<p>Élément déclencheur</p> <p>Le puits s'effondre. <input type="checkbox"/></p>	
<p>Plan interne</p> <p>Il a une idée, élabore une stratégie. <input type="checkbox"/></p>	
<p>Tentative</p> <p>Il laisse ses vêtements près du puits. <input type="checkbox"/></p> <p>Il cache son pic et sa pelle. <input type="checkbox"/></p> <p>Il se cache dans un arbre. <input type="checkbox"/></p>	
<p>Conséquences</p> <p>Un voisin croit qu'il est dans le puits. <input type="checkbox"/></p> <p>Il appelle des amis pour l'aider. <input type="checkbox"/></p> <p>Ensemble, ils creusent le puits. <input type="checkbox"/></p>	
<p>Réactions</p> <p>Michel descend de l'arbre. <input type="checkbox"/></p> <p>Il remercie ses voisins. <input type="checkbox"/></p>	

/ 13

COMPORTEMENTS COMMUNICATIFS DÉVIANTS	COMMENTAIRES
Remarques personnelles abondantes <input type="checkbox"/>	
Discours tangentiel <input type="checkbox"/>	
Non-respect de la chronologie <input type="checkbox"/>	
Omission des marqueurs de relation <input type="checkbox"/>	
Lexique imprécis <input type="checkbox"/>	
Référents imprécis <input type="checkbox"/>	
Ajouts ou informations erronées <input type="checkbox"/>	
Manque de fluidité <input type="checkbox"/>	

Total rappel / 13	30-49 ans		50-64 ans		65-85 ans	
scolarité (années)	≤ 11	> 11	≤ 11	> 11	≤ 9	> 9
moyenne	9,10	11,00	9,13	10,87	8,20	10,97
écart-type	2,99	2,18	2,53	1,87	2,50	1,52
10 ^e percentile	5	7,10	5,20	8,00	4,10	9,00
point d'alerte	5	7	5	8	4	9

Commentaires :

C) ÉVALUATION DE LA COMPRÉHENSION DU TEXTE

Consigne: Quel titre donneriez-vous à cette histoire?

Cotation : 2 : titre démontrant que l'inférence a été faite
 1 : titre en lien avec l'histoire, mais sans inférence
 0 : titre sans lien avec l'histoire ou lien erroné

_____ 0 1 2

Consigne: Je vais maintenant vous poser quelques questions sur l'histoire.

Cotation : + : réponse correcte
 - : réponse incorrecte
 Ø : absence de réponse

QUESTIONS	+	-	Ø	COMMENTAIRES
1. Que fait Michel depuis plusieurs jours ?				
2. Le travail est-il fini ?				
3. Pendant la nuit, qu'est-il tombé dans le puits ?				
4. Qu'est-ce que Michel place au bord du puits ?				
5. Que fait-il avec son pic et sa pelle ?				
6. Où se cache-t-il ensuite ?				
7. Où est Michel selon ses voisins ?				
8. Que font les voisins ?				
9. Quand Michel descend-il de l'arbre ?				
10. Quel service les voisins ont-ils rendu à Michel ?				
11. Croyez-vous que les voisins sont contents ?				
12. Comment trouvez-vous Michel ?				

/12

Consigne: Et maintenant, conserveriez-vous le même titre?

OUI NON

_____ 0 1 2

Inférence faite? OUI NON

Total questions / 12	30-49 ans		50-64 ans		65-85 ans	
	≤ 11	> 11	≤ 11	> 11	≤ 9	> 9
scolarité (années)	10,13	11,37	9,87	11,23	9,70	10,50
moyenne	2,43	0,89	2,08	1,19	1,80	1,50
écart-type	5,20	10,00	7,00	9,00	7,00	8,10
10 ^e percentile	6	10	7	9	7	8
point d'alerte	87%	97%	83%	100%	77%	90%
inférence faite par :						

Commentaires:

Annexe V : Items de la Gestion de l'implicite proposés dans le protocole

E = explicite L = logique D = distracteur P = pragmatique A = autre

? = « je ne peux pas répondre »

Exemple : Isabelle dit : « Hier, après avoir payé mon fromage, j'ai laissé mon porte-monnaie sur le comptoir. Par chance, la crémière est une femme honnête ».

Question 1 : Isabelle a-t-elle acheté du fromage récemment? OUI E

Question 2 : Isabelle va-t-elle déclarer le vol de son porte-monnaie à la police? NON P

Question 3 : Les produits de cette crèmerie sont-ils moins chers qu'ailleurs ? ? D

Henri dit à Paul : « Pour les prochaines élections, il faut aller voter car le Front National risque de remporter trop de sièges ».

Question 1 : Henri pense-t-il que Paul va voter Front National ? NON A

Question 2 : Henri pense-t-il que l'abstention est un bon moyen de lutter contre le Front National ? NON A

Question 3 : Henri vote-t-il pour les écologistes ? ? D

Lors d'une enquête policière pour meurtre, le commissaire dit au gendre de la victime : « Tout le monde vous a entendu vous disputer avec votre beau-père très souvent, et de plus, vous ne pouvez pas me dire ce que vous faisiez entre 16h et 17h hier soir ».

Question 1 : La victime et son gendre avaient-ils des rapports très détendus ? NON E

Question 2 : Le crime a-t-il eu lieu après 17h ? NON A

Question 3 : Le commissaire a-t-il des soupçons sur la culpabilité du gendre ? OUI P

Je ne peux pas enregistrer les deux films sur cette cassette de 180 minutes ; il ne me reste que 80 minutes après l'enregistrement du premier film.

Question 1 : Le premier film a-t-il duré 80 minutes ? NON L

Question 2 : La cassette a-t-elle une durée de 3 heures ? OUI L

Question 3 : Le deuxième film est-il plus court que le premier ? ? D

Clément n'a pas eu la varicelle, c'est pourquoi sa mère préfère l'envoyer chez son cousin Rémi pendant trois jours. La mère de Clément estime qu'il vaudrait mieux qu'il attrape cette maladie avant 12 ans.

Question 1 : Rémi a-t-il la varicelle ? OUI P

Question 2 : Clément a-t-il plus de 12 ans ? NON P

Question 3 : La mère de Clément pense-t-elle éviter qu'il ait la varicelle ? NON P

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Liste des Tableaux

<u>Tableau 1</u> : Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mr BL.....	40
<u>Tableau 2</u> : Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mme IB	43
<u>Tableau 3</u> : Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mlle LD.....	45
<u>Tableau 4</u> : Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mr JC.....	47
<u>Tableau 5</u> : Récapitulatif des taux de réussite (en %) des différentes épreuves du protocole : cas de Mr DC.....	50
<u>Tableau 6</u> : Récapitulatif des résultats de la deuxième partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés	51
<u>Tableau 7</u> : Récapitulatif des résultats de la troisième partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés	51
<u>Tableau 8</u> : Récapitulatif détaillé des réponses données lors de la première partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés.	69
<u>Tableau 9</u> : Récapitulatif détaillé des réponses données lors de la deuxième partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés	70
<u>Tableau 10</u> : Récapitulatif détaillé des réponses données lors de la troisième partie du test de compréhension de l'humour, pour l'ensemble des sujets testés	70

TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMMES	2
1. Université Claude Bernard Lyon1	2
1.1. Secteur Santé :	2
1.2. Secteur Sciences :	2
1.3. Secteur Sciences et Technologies :	3
2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation.....	4
FORMATION ORTHOPHONIE	4
REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	8
PARTIE THEORIQUE	9
I. Préambule	10
II. L'hémisphère droit.....	10
1. Conséquences des lésions hémisphériques droites sur la communication verbale chez le droitier	10
1.1. Au niveau prosodique	10
1.2. Au niveau lexico-sémantique.....	11
1.3. Au niveau des habiletés discursives	11
1.4. Au niveau des habiletés pragmatiques	12
2. Processus cognitifs sous-jacents.....	12
2.1. Déficit en théorie de l'esprit.....	12
2.2. Déficit en ressources cognitives.....	13
2.3. Dysfonctionnement exécutif	13
3. Troubles associés.....	14
III. L'humour	15
1. Qu'est-ce que l'humour.....	15
1.1. Définition	15
1.2. Caractéristiques.....	15
1.2.1. L'incongruité :	15
1.2.2. La distance :.....	17
1.2.3. L'ambiguïté :	17
1.2.4. La connivence :.....	18
1.2.5. La bienveillance :.....	18
1.2.6. Le ludisme :	18
2. De la compréhension de texte à la compréhension d'une histoire drôle	19
2.1. Modèle de Kintsch (1988).....	19
2.2. Notions de contexte et de co-texte	20
2.3. La compétence communicative.....	20
2.4. Implicite et inférences	21
IV. Humour et lésion hémisphérique droite	21
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES	24

TABLE DES MATIERES

I.	Problématique	25
II.	Hypothèses	25
PARTIE EXPERIMENTALE		26
I.	Objectifs	27
II.	Elaboration du protocole expérimental	27
1.	Principe du test de compréhension de l'humour	27
1.1.	Identification d'histoires drôles	27
1.2.	Complétion d'histoires drôles	28
1.3.	Choix d'images humoristiques.....	29
2.	Construction du matériel d'évaluation	29
2.1.	Normalisation.....	29
2.2.	Evaluation finale	30
3.	Le protocole complet.....	31
3.1.	Compréhension narrative :	32
3.2.	Gestion des inférences	32
4.	Passation.....	33
III.	Population	34
1.	La population CLD.....	34
1.1.	Critères d'inclusion et exclusion :	34
1.2.	Recrutement de la population	34
1.3.	Présentation des sujets	34
2.	La population témoin.....	35
PRESENTATION DES RESULTATS.....		36
I.	Principe	37
II.	Etudes de cas.....	37
1.	Mr BL (80 ans).....	37
1.1.	Compréhension de l'humour.....	37
1.1.1.	Identification d'histoires	37
1.1.2.	Complétion d'histoires.....	37
1.1.3.	Choix d'images.....	38
1.2.	Compréhension du discours narratif	38
1.2.1.	Epreuve A : Rappel de l'histoire paragraphe par paragraphe	38
1.2.2.	Epreuve B : Rappel de l'histoire en entier	38
1.2.3.	Epreuve C : Evaluation de la compréhension du texte	39
1.3.	Gestion de l'implicite.....	39
1.4.	Tableau récapitulatif	40
2.	Mme IB (43 ans).....	40
2.1.	Compréhension de l'humour.....	40
2.1.1.	Identification d'histoires	40
2.1.2.	Complétion d'histoires.....	41
2.1.3.	Choix d'images.....	41
2.2.	Compréhension du discours narratif	41
2.2.1.	Epreuve A	41
2.2.2.	Epreuve B	42
2.2.3.	Epreuve C	42
2.3.	Gestion de l'implicite.....	42

TABLE DES MATIERES

2.4.	Tableau récapitulatif	43
3.	Mlle LD (22 ans)	43
3.1.	Compréhension de l'humour.....	43
3.1.1.	Identification d'histoires.....	43
3.1.2.	Complétion d'histoires.....	43
3.1.3.	Choix d'images.....	44
3.2.	Compréhension du discours narratif	44
3.2.1.	Epreuve A	44
3.2.2.	Epreuve B	44
3.2.3.	Epreuve C	44
3.3.	Gestion de l'implicite.....	44
3.4.	Tableau récapitulatif	45
4.	Mr JC (20 ans).....	45
4.1.	Compréhension de l'humour.....	45
4.1.1.	Identification d'histoires.....	45
4.1.2.	Complétion d'histoires.....	45
4.1.3.	Choix d'images.....	46
4.2.	Compréhension du discours narratif	46
4.2.1.	Epreuve A	46
4.2.2.	Epreuve B	46
4.2.3.	Epreuve C	46
4.3.	Gestion de l'implicite.....	46
4.4.	Tableau récapitulatif	47
5.	Mr DC (47 ans)	47
5.1.	Compréhension de l'humour.....	47
5.1.1.	Identification d'histoires.....	47
5.1.2.	Complétion d'histoires.....	48
5.1.3.	Choix d'images.....	48
5.2.	Compréhension du discours narratif	48
5.2.1.	Epreuve A	48
5.2.2.	Epreuve B	49
5.2.3.	Epreuve C	49
5.3.	Gestion de l'implicite.....	49
5.4.	Tableau récapitulatif	50
6.	Résultats détaillés.....	50
	Sujet 51	
	Nombre de réponses.....	51
	Nombre d'erreurs	51
	Erreurs incongrues (en %).....	51
	Erreurs logiques (en %).....	51
	Erreurs « tarte à la crème » (en %).....	51
	Sujet 51	
	Nombre de réponses.....	51
	Nombre d'erreurs	51
	Erreurs incongrues (en %).....	51
	Erreurs logiques (en %).....	51
	DISCUSSION DES RESULTATS.....	52
I.	Validité des hypothèses de travail.....	53
II.	Critiques du protocole.....	56
1.	Limites et améliorations possibles	56
1.1.	Limites liées à la population :	56

TABLE DES MATIERES

1.2.	Limites liées à la nature des épreuves :.....	56
1.3.	Limites liées à la construction de l'évaluation :.....	57
1.4.	Limites liées aux conditions de passation :.....	57
2.	Points forts.....	58
III.	Prolongements possibles	59
1.	Questionnaire	59
2.	Tâches d'humour en production.....	59
3.	Théorie de l'esprit et empathie	59
	CONCLUSION.....	62
	BIBLIOGRAPHIE.....	63
	ANNEXES	67
	Annexe I : Résultats de Mr JV	68
	Annexe II : Résultats détaillés du test de compréhension de l'humour	69
1.	Identification d'histoires drôles.....	69
2.	Complétion d'histoires drôles	70
3.	Choix d'images humoristiques	70
	Annexe III : Items de la <i>Gestion de l'implicite</i> proposés dans le protocole	71
	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	84
1.	Liste des Tableaux.....	84
	TABLE DES MATIERES	85

Laure Bakri – Anne-Lucie Perraud

**EVALUATION DE LA COMPREHENSION DE L’HUMOUR CHEZ L’ADULTE
CEREBROLESE DROIT**

Tome1 : 88 Pages – Tome 2 : 33 Pages

Mémoire d'orthophonie -UCBL-ISTR- Lyon 2009

RESUME

L’humour est un processus complexe nécessaire à une bonne poursuite des échanges quotidiens pour une intégration sociale réussie. Sa compréhension dépend de la détection correcte de l’élément incongru faisant sa spécificité et de la reconstruction de la cohérence qui s’en suit. Une lésion hémisphérique droite acquise peut venir entraver son bon fonctionnement et conduire les sujets atteints, malgré une préservation des aspects élémentaires du langage à une véritable situation de « handicap communicationnel ». Afin de rendre compte au mieux des difficultés rencontrées par les sujets atteints de ce type de lésions, nous avons mis en place une évaluation de la compréhension de l’humour proposant des épreuves en modalités verbales et non-verbales.

Cette évaluation a tout d’abord été normalisée sur une population témoin, avant d’être proposée à cinq sujets cérébrolésés souffrant de lésions hémisphériques droites d’étiologies diverses (traumatismes crâniens et AVC ischémique) au sein d’un protocole plus global. En plus de la compréhension de l’humour, le protocole se compose de deux épreuves issues de tests déjà existants (protocole MEC et la Gestion de l’implicite) offrant des informations sur leurs capacités de compréhensions narratives et de traitement inférentiel. Les sujets cérébrolésés ont été appariés à des sujets témoins suivant des critères d’âge, de sexe et de niveau socio-culturel pour permettre une comparaison. Nos résultats, bien que non généralisables, ont confirmé les données des études menées précédemment. Elles décrivent chez les sujets cérébrolésés droits une sensibilité préservée à l’élément incongru de l’humour, mais une incapacité à l’intégrer à un ensemble cohérent. De plus, leur appréciation de l’humour était dans l’ensemble chutée et leurs réactions (rires, mimiques) moins nombreuses que celles des sujets témoins. Contrairement à nos attentes, nos sujets étaient plus en difficultés sur les épreuves verbales que non-verbales.

MOTS-CLES

Humour – Evaluation - Cérébrolésés droits – Incongruité - Inférences

MEMBRES DU JURY

Annette Dordain

Débora Prichard

Gilles Rode

MAITRE DE MEMOIRE

Annick Duchêne May-Carle

DATE DE SOUTENANCE

Jeudi 2 juillet 2009



MEMOIRE présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Par

BAKRI Laure
PERRAUD Anne-Lucie

EVALUATION DE LA COMPREHENSION DE
L'HUMOUR CHEZ L'ADULTE CEREBROLESE
DROIT

Tome 2

Maître de Mémoire

DUCHENE MAY-CARLE Annick

Membres du Jury

DORDAIN Annette
PRICHARD Débora
RODE Gilles

Date de soutenance
Jeudi 2 juillet 2009

ORGANIGRAMMES

1. Université Claude Bernard Lyon1

Président
Pr. COLLET Lionel

Vice-président CEVU
Pr. SIMON Daniel

Vice-président CA
Pr. ANNAT Guy

Vice-président CS
Pr. MORNEX Jean-François

Secrétaire Général
M. GAY Gilles

1.1. Secteur Santé :

U.F.R. de Médecine Lyon Grange
Blanche
Directeur
Pr. MARTIN Xavier

U.F.R d'Odontologie
Directeur
Pr. ROBIN Olivier

U.F.R de Médecine Lyon R.T.H.
Laennec
Directeur
Pr. COCHAT Pierre

Institut des Sciences Pharmaceutiques
et Biologiques
Directeur
Pr. LOCHER François

U.F.R de Médecine Lyon-Nord
Directeur
Pr. ETIENNE Jérôme

Institut des Sciences et Techniques de
Réadaptation
Directeur
Pr. MATILLON Yves

U.F.R de Médecine Lyon-Sud
Directeur
Pr. GILLY François Noël

Département de Formation et Centre
de Recherche en Biologie Humaine
Directeur
Pr. FARGE Pierre

Comité de Coordination des
Etudes Médicales (C.C.E.M.)
Pr. GILLY François Noël

1.2. Secteur Sciences :

U.F.R. de Biologie
Directeur
Pr. PINON Hubert

U.F.R. de Mathématiques
Directeur
Pr. GOLDMAN André

U.F.R. de Chimie et Biochimie
Directeur
Pr. PARROT Hélène

U.F.R. de Physique
Directeur
Mme FLECK Sonia

U.F.R. des Sciences de la Terre
Directeur
Pr. HANTZPERGUE Pierre

Centre de Recherche Astronomique de
Lyon - Observatoire de Lyon
Directeur
M. GUIDERDONI Bruno

1.3. Secteur Sciences et Technologies :

U.F.R. Des Sciences et
Techniques des Activités
Physiques et Sportives
(S.T.A.P.S.)
Directeur
Pr. COLLIGNON Claude

U.F.R. de Mécanique
Directeur
Pr. BEN HADID Hamda

U.F.R. d'informatique
Directeur
Pr. AKKOUCHE Samir

Institut des Sciences Financières et
d'Assurance (I.S.F.A.)
Directeur
Pr. AUGROS Jean-Claude

IUFM
Directeur
M. BERNARD Régis

U.F.R. de Génie Electrique et des
Procédés
Directeur
Pr. CLERC Guy

I.U.T. A
Directeur
Pr. COULET Christian

Institut des Sciences et des
Techniques de l'Ingénieur de Lyon
(I.S.T.I.L.)
Directeur
Pr. LIETO Joseph

I.U.T. B
Directeur
Pr. LAMARTINE Roger

2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation

FORMATION ORTHOPHONIE

Directeur ISTR
Pr. MATILLON Yves

Directeur de la formation
Pr. TRUY Eric

Directeur des études
BO Agnès

Directeur de la recherche
Dr. WITKO Agnès

Responsables de la formation clinique
PERDRIX Renaud
GUILLON Fanny

Chargée du concours d'entrée
PEILLON Anne

Secrétariat de direction et de scolarité
BADIOU Stéphanie
CLERC Denise
MASSONI Caroline

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

Nous remercions Annick Duchêne May-Carle pour ses conseils et le temps passé à échanger sur notre sujet.

Nous remercions également vivement les patients qui ont accepté de participer à notre expérimentation, ainsi que les sujets « témoins », qui malgré une certaine appréhension ont accepté de se soumettre à nos blagues.

Merci aussi à tous ceux qui ont bien voulu essayer les plâtres de la première version du test...

Un grand merci à Débora Prichard et à Anne Peillon pour nous avoir permis de rencontrer les patients de cette étude et pour leur accueil.

Nous tenons également à leur dire merci pour leur enseignement passionnant qui nous a donné envie de faire un mémoire en neurologie! (pas qu'à nous d'ailleurs...) Nous avons vraiment apprécié leurs qualités de cliniciennes et de pédagogues.

Merci au CMA de Ste Foy l'Argentière de nous avoir ouvert ses portes pour notre expérimentation.

Nous remercions vivement Madame Witko, responsable des mémoires à l'École d'orthophonie de Lyon, pour son énergie, sa disponibilité et son soutien.

Un merci tout particulier à Sébastien pour son investissement dans ce mémoire et sa maîtrise de la feuille de style ! Promis pour le prochain mémoire (?) on fera appel à toi pour nos stats.

Merci à nos parents, grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes, cousin(e)s, ami(e)s etc. qui nous ont soutenues, supportées, aidées, et ont donné de leur personne pour permettre l'élaboration de ce mémoire.

Merci à Cécile Poirot pour nous avoir aidé à la mise en page de dernière minute.

Merci à Yves Joanette et à Perrine Ferré de nous avoir fourni des précisions sur l'étalonnage de la MEC.

SOMMAIRE

ORGANIGRAMMES	2
REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION.....	7
IDENTIFICATION D’HISTOIRES DRÔLES	8
COMPLETION D’HISTOIRES DRÔLES.....	12
CHOIX D’IMAGE HUMORISTIQUE.....	27
TABLE DES MATIERES	33

INTRODUCTION

Ce tome 2 présente l'ensemble des épreuves que nous avons créées pour évaluer la compréhension de l'humour chez l'adulte cérébrolésé droit. Les feuilles de notation utilisées sont présentées en annexe III du tome I.

Chapitre I
IDENTIFICATION D'HISTOIRES
DRÔLES

La consigne donnée pour cette épreuve est la suivante :

« Voici une série de textes courts, pour chacun d’eux vous devez dire s’il s’agit d’une histoire drôle ou non. Puis, si vous pensez que c’est une histoire drôle, vous essaieriez d’expliquer les raisons de votre choix. Pour commencer voici un exemple ».

Exemple :

Bob raisonne, discourt, péroré et tranche de tout avec assurance. Il ne pose absolument jamais de question. Son père voudrait lui enseigner la modestie :

- N'affirme pas des choses que tu es incapable de savoir dit-il.
- Rappelle-toi du proverbe : seuls les fous sont sûrs d’eux, les sages doutent.
- Tu crois que c’est vrai, papa ? demande Bob.
- J'en suis sûr ! Répond le père.

1. C'est dimanche. Bruno décide de partir à la campagne pour se reposer dans la petite maison qu'il a achetée l'année dernière. Mais, à mi-chemin, il tombe en panne et doit laisser sa voiture en réparation dans un garage. Il prend alors un bus qu'il attend deux heures. En fin d'après-midi, fatigué mais heureux d'être enfin là, Bruno s'aperçoit qu'il a oublié les clés chez lui ! Il cherche alors un hôtel pour passer la nuit et rentre tôt le lendemain pour arriver à l'heure à son travail.

2. Un homme est dans une rivière et crie "Help! Help!" Un homme passe et dit: "Au lieu d'apprendre l'anglais, il ferait mieux d'apprendre à nager."

3. Le professeur Gauthier reçoit un patient au visage livide.

- Pourquoi m'avez-vous convoqué, professeur ? demande ce dernier plein d'angoisse.
- J'ai deux nouvelles à vous annoncer, une bonne et une mauvaise.
- Commencez par la bonne !
- Il vous reste vingt-quatre heures à vivre !
- Vous appelez ça une bonne nouvelle, s'étrangle le malheureux, ben, alors, c'est quoi la mauvaise ?
- J'ai oublié de vous le dire hier !

4. C'est une femme qui demande à son mari :

- Dis-moi, mon chéri ! Tu préfères les femmes belles ou intelligentes ?
- Allons ! Ni l'une ni l'autre, tu sais bien que c'est toi que j'aime !

5. Christophe est dans son jardin en train de lire une bande dessinée, quand il voit arriver son chat Ernest bien mal en point : le pauvre animal ne marche plus que sur trois pattes ! Christophe constate que son chat a une vilaine plaie, il l'emmène donc chez M. Simon le vétérinaire. Ce dernier dû opérer Ernest. Mais il récupéra complètement et, un mois plus tard, il grimpait de nouveau aux arbres.

6. Le petit Julien rentre à la maison après sa première journée à l'école primaire. La maman:

- Alors Julien, tu as appris beaucoup de choses aujourd'hui ?
- Pas assez en tout cas: ils veulent que j'y retourne demain.

7. Deux amis bavardent à la sortie de l'église. Ils sont tous les deux très pratiquants :

- Fais-tu la prière avant de passer à table ?
- Non, je n'ai pas besoin maman fait bien la cuisine.

8. C'est le mariage de Fabio, Pierre arrive avec sa femme Sandrine et sa fille Carole. Pierre abuse tellement du whisky qu'il est complètement soûl au milieu de la soirée. Sandrine danse comme une folle jusqu'à l'aube. Quant à la petite Carole, elle joue à la poupée avec son amie Amélie avant de s'endormir sur le tapis vers minuit. Chacun d'eux passa donc la soirée fort différemment.

9. Un homme se promène dans la rue, et accroché sur la porte d'une entrée d'un jardin, il voit écrit: « ATTENTION PERROQUET MECHANT ! » Et un peu plus loin dans le jardin, il aperçoit notre bête, attachée sur un perchoir. Notre hardi gaillard se marre en voyant la bestiole attachée sur son perchoir. Décidant de tenter le diable, il passe la barrière et pénètre dans le jardin. Soudain, le perroquet crie : « REX, ATTAQUE !!!! »

10. C'est le soir, François fume une dernière cigarette, l'écrase et va se coucher. Un moment plus tard, il est réveillé par une odeur de brûlé. La pièce est envahie de fumée et François s'aperçoit avec effroi que les rideaux de la fenêtre ont pris feu. Il se précipite sur le téléphone et hurle au pompier : « Venez vite au 14 rue Saint-Aubin, il y a le feu chez moi ! ». Quelques minutes plus tard, les sirènes hurlantes annoncent l'arrivée des pompiers qui purent éteindre le feu en quelques minutes.

11. Un homme pêche tranquillement au bord d'une rivière quand soudain il aperçoit une femme en train de se noyer. N'écouterant que son courage, il lâche sa canne à pêche et se jette à l'eau. Il parvient tant bien que mal à ramener la femme jusqu'à la rive, où il est aidé par des passants. Par chance l'un d'eux est médecin et parvient rapidement à réanimer la femme qui fût sauvée.

12. Deux femmes discutent:

- Alors, comment va votre bébé?
- Très bien, il marche depuis deux mois.
- Eh bien, il doit être loin maintenant!

13. Un homme arrive à la gare en courant. Il s'arrête devant le panneau d'information et fonce en direction du quai C. Il grimpe les escaliers quatre à quatre, mais trop tard, il voit son train s'en aller sous ses yeux ! Il prend alors son téléphone portable, compose un numéro et dit : « Commencez la réunion sans moi, j'aurai du retard ».

14. Huguette va comme toutes les semaines chez le coiffeur.

- Alors, dites-moi qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? lui demande le coiffeur.
- Juste un brushing s'il vous plait.
- Vous êtes sûre, on ne touche pas à votre couleur ?
- Surtout pas, je n'ai pas le temps, ma fille vient prendre le café !

Chapitre II
COMPLETION D'HISTOIRES
DRÔLES

La consigne donnée à cette épreuve est la suivante :

« Vous allez lire les histoires drôles suivantes auxquelles nous avons ôté la chute. Vous devez les compléter en choisissant parmi quatre possibilités la chute qui, selon vous, termine le mieux l’histoire et la rend humoristique.

Ensuite, vous noterez l’histoire complétée suivant une échelle allant de 1 à 5 :

1 si vous ne trouvez pas l’histoire drôle

2 si vous trouvez l’histoire peu drôle

3 si vous trouvez l’histoire moyennement drôle

4 si vous trouvez l’histoire très drôle

5 si vous trouvez l’histoire extrêmement drôle

Pour commencer, voici un exemple ».

Exemple :

C'est le patron qui voit sa secrétaire s'en aller dix minutes avant la fin du travail:

– Dites donc, Marie-Louise... Vous êtes déjà arrivée en retard ce matin, et là, maintenant, vous partez en avance?

– Oui, parce que j'ai un rendez-vous! ...

A	...Vous ne voudriez pas que je sois en retard deux fois dans la même journée quand même?
B	...Ce soir je sors avec mon mari, on fête nos dix ans de mariage.
C	...Et ma première voiture c'était une Peugeot !
D	Vlan ! un employé vient d'entrer dans le bureau en, poussant violemment la porte, que la pauvre secrétaire reçoit en plein visage.

1. Le petit Alain était en train de combler un trou dans le jardin quand un voisin se pencha au-dessus de la clôture, intéressé par l'activité du jeune garçon. Il lui dit alors :

– Mais que fais-tu donc, mon petit Alain ?

– Mon poisson rouge est mort, répondit tristement Alain sans lever les yeux, et je viens juste de l'enterrer.

Le voisin fit un commentaire :

– Mais c'est un trou terriblement grand pour un poisson rouge, non ?

Alain finit de tasser la terre et répondit :

A	– C'est parce que je l'ai mis dans une grosse boîte.
B	– C'est parce que... Aïe !!! cria alors le petit Alain en marchant sur un râteau.
C	– C'est parce qu'il est à l'intérieur de votre chat.
D	– Il fait beau aujourd'hui !

2. C'est un ophtalmo qui a soigné un peintre. Celui-ci, pour le remercier, lui a fait un grand tableau avec un œil où on voit l'ophtalmo au milieu! L'ophtalmo reçoit le tableau, toute la presse est là pour le voir et on lui demande:

– Alors! Vous êtes content de ce tableau?

A	– Oui, j'en suis très heureux.
B	– J'aimerais beaucoup visiter la Chine !
C	– Ah!!! Et voilà que l'ophtalmo se prend les pieds dans un pot de peinture...
D	– Oui, mais je suis surtout content de ne pas être gynécologue!

3. Il y a un aveugle qui est au feu rouge, un mec s'approche de lui et lui dit:

– Dites-moi... votre chien, il n'est pas dressé?

– Si, si, il est dressé!... Il est dressé pour me faire traverser!

– Il se fout de votre gueule, le chien: ça fait trois fois que le feu passe au rouge et il ne vous fait pas traverser!

– Ah ça, vous faites bien de me le dire!

L'aveugle sort un sucre de sa poche, commence à le donner au chien et le type dit:

– Mais comment? Il ne vous fait pas traverser et vous lui donnez un sucre?

A	– Oui, c'est pour repérer où est la tête, parce qu'après, je vais lui botter le cull!
B	– Et vous habitez où?
C	Et c'est alors que le chien lui saute au cou et lui lèche le visage.
D	– Oui, il m'est tout de même bien fidèle.

4. C'est un gars sur son lit de mort. Toute la famille est à son chevet: sa femme et les quatre enfants. Il y a 3 garçons beaux, grands, robustes, et le quatrième tout rachitique et moche comme un pou. Le mourant se tourne vers sa femme et lui demande dans un soupir :

– Chérie, avant que je meure, jure-moi que notre quatrième fils est bien de moi. Dis-moi la vérité, je veux le savoir avant de mourir. Je te pardonnerai de toute façon, mais je veux savoir!

Sa femme lui pose l'index sur les lèvres et le rassure:

– Chhhut. Bien sûr mon chéri qu'il est de toi. Je te le jure sur la tombe de ma mère !

Et l'homme s'éteint, heureux... Alors sa femme, soulagée de ne pas avoir menti à un mourant, murmure entre ses dents:

A	– Tu vas... Mais vlan ! La voilà qui glisse sur le parquet ciré!
B	– Le poisson est dans l'aquarium.
C	– Tu vas me manquer.
D	– Heureusement qu'il ne m'a pas demandé s'il était le père des trois autres...

5. Un petit garçon revient de l'école avec son bulletin : Des zéros partout.

– Quelle excuse vas-tu encore me donner ? Soupire sa mère.

– Eh bien,...

A	...j'hésite entre l'hérédité et l'environnement familial.
B	...à vrai dire aucune, je suis désolé, je me rattraperai au prochain semestre.
C	...j'ai vu un reportage sur la vie des animaux drôlement intéressant !
D	...je... Et le garçon glisse sur une petite voiture restée au milieu de la pièce.

6. Un savant fait travailler une puce. Il lui dit :

— Saute !

La puce saute. Il lui coupe les pattes et dit :

— Saute !

La puce ne saute pas, alors le savant note sur son carnet :

A	« J'ai faim. »
B	« Une... » et le savant doit s'interrompre, car il reçoit par la fenêtre restée ouverte une tarte à la crème en plein visage.
C	« Lorsqu'on coupe les pattes d'une puce, elle devient sourde. »
D	« Sans patte, une puce ne saute pas. »

7. Un homme arrive chez le médecin et lui dit :

– Je suis très embêté, docteur, je me suis brûlé l'oreille... figurez-vous que j'étais en train de repasser quand le téléphone a sonné et j'ai porté le fer à mon oreille !

– A votre oreille ? Mais vous avez les deux oreilles brûlées...

A	– Oui... la deuxième, c'est quand j'ai voulu appeler l'ambulance...
B	– Oui et je suis monté en haut de la tour Eiffel.
C	– Oui... Aiiiie ! fait-il en s'asseyant à côté de la chaise.
D	– Oui... la deuxième, c'est avec le sèche-cheveux, j'ai fait un geste brusque...

8. Un gendarme fait stopper une automobile :

– Vous n'aviez pas vu le feu rouge ?

– Si, si ...

A	...mais c'est une urgence, ma femme va accoucher !
B	...c'est vous que je n'avais pas vu !
C	...j'adore les tulipes jaunes !
D	...mais... oh !!! regardez derrière vous, un éléphant rose !

9. Une tortue vient déposer au commissariat, après avoir été agressée par des escargots. Le policier lui demande :

— Pouvez-vous nous donner des détails ?

— Impossible...

A	...j'adore la choucroute.
B	Et pffffff, la tortue glisse sur une peau de banane et se renverse sur le dos.
C	...tout s'est passé si vite ...
D	...je ne me souviens de rien ...

10. C'est à l'armée que ça se passe: une jeune recrue va faire son premier saut en parachute. Le sergent lui fait les dernières recommandations: « Ton parachute va s'ouvrir automatiquement lorsque tu sauteras hors de l'avion. Mais, si rien ne se passe, tu tireras la ficelle de ton parachute de secours. Une fois que tu auras atterri, une moto t'attend pour que tu rentres à la base. »

Alors la recrue se lance dans le vide. Mais au bout de 10 secondes, le parachute ne s'est toujours pas ouvert. Alors le gars tire la poignée de son parachute de secours, mais là encore, rien ne se passe. Le gars regarde le sol arriver à vitesse grand V et il se dit:

A	« Quelle idée j'ai eu de rentrer dans l'armée ! »
B	« Où j'ai bien pu mettre ma montre ? »
C	« Ouais. Avec la chance que j'ai, à tous les coups, y'aura plus d'essence dans la moto. »
D	« Quelle idée...Ahhhh... » Et paf ! il percute un oiseau qui passait par là.

11. C'est un gosse qui rentre chez lui et qui dit à son père:

– Dis donc, papa! Est-ce qu'on peut être puni pour quelque chose qu'on n'a pas fait?

– Non! Non, non... Ce serait injuste!

A	– Je peux aller jouer au foot?
B	– C'est ce qu'il me semblait aussi.
C	C'est alors qu'un coup de vent ouvre la fenêtre et le père reçoit le journal posé sur ses genoux en plein visage!
D	– Ah ben, tant mieux ! J'ai pas fait mes devoirs!

12. Un éditeur donne un cocktail à l'occasion de la sortie du livre écrit par une célèbre vedette du grand écran. Tandis qu'elle pose devant un mur de photographes, une autre vedette l'aborde.

– J'ai lu votre livre, attaque-t-elle. C'est superbe. Qui vous l'a écrit ?

– Je suis très heureuse qu'il vous ait plu, répond l'autre sur un ton vipérin, ...

A	Et elle lève son verre de champagne qu'elle jette au visage de la jeune femme.
B	...voulez-vous une dédicace ?
C	...j'adore les sports d'hiver.
D	...qui vous l'a lu ?

Chapitre III
CHOIX D'IMAGE HUMORISTIQUE

La consigne donnée est la suivante :

« Nous allons vous présenter six séries de trois images. Nous vous demandons de regarder attentivement chacune d’elles et de montrer celle qui vous semble la plus drôle.

Ensuite, il vous faudra noter l’image choisie suivant une échelle allant de 1 à 5 :

1 si vous ne trouvez pas l’image drôle

2 si vous trouvez l’image peu drôle

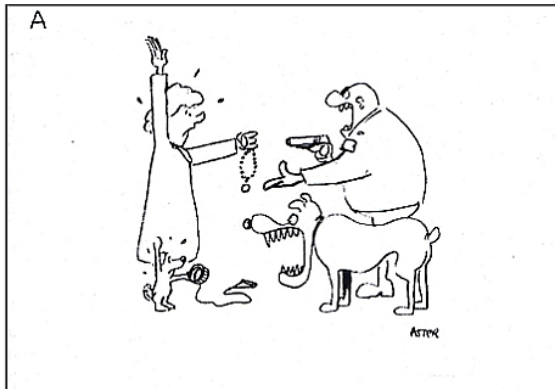
3 si vous trouvez l’image moyennement drôle

4 si vous trouvez l’image très drôle

5 si vous trouvez l’image extrêmement drôle

Pour commencer, voici un exemple ».

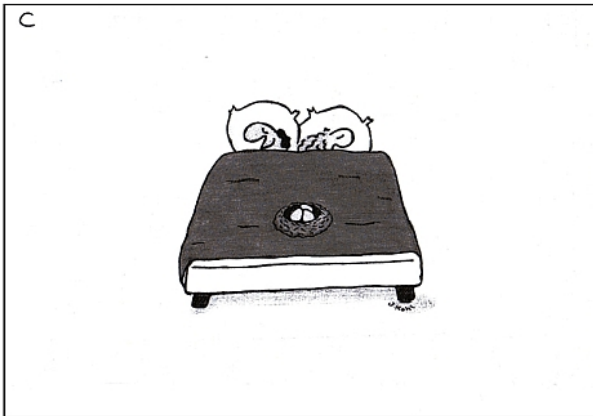
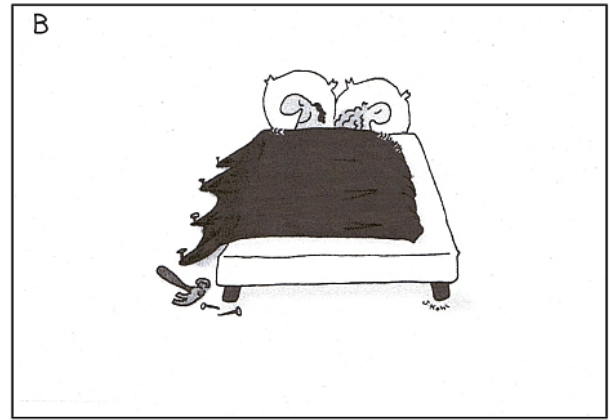
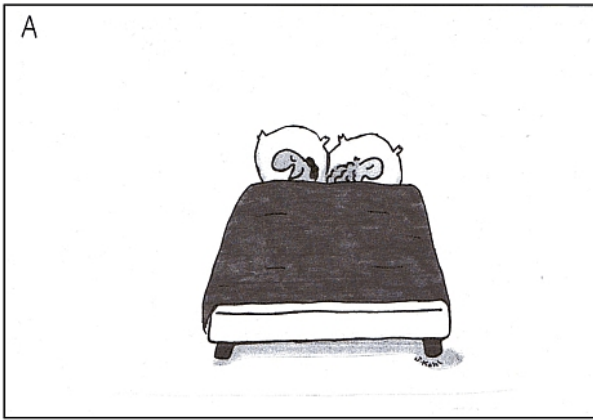
Les items sont disposés tels que nous les avons présentés aux sujets.



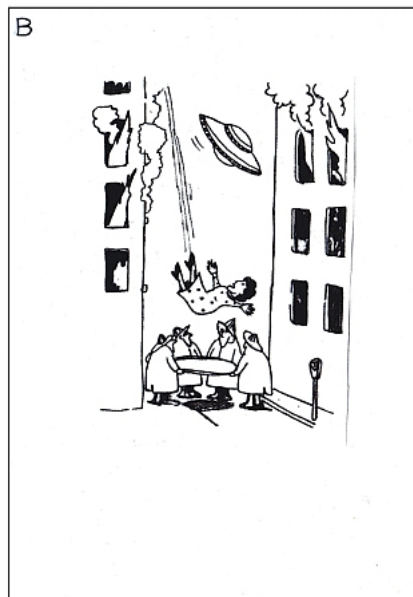
Exemple



Série n°1



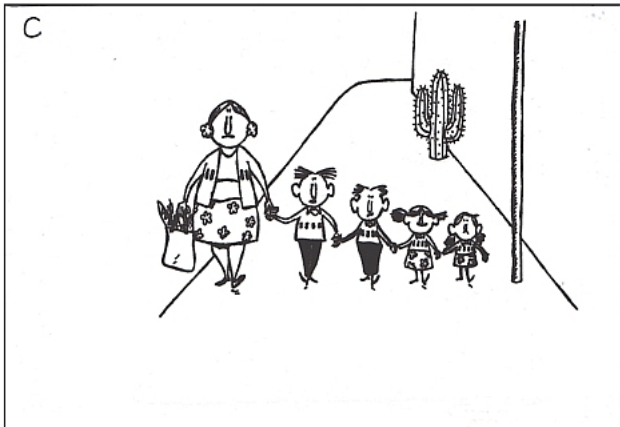
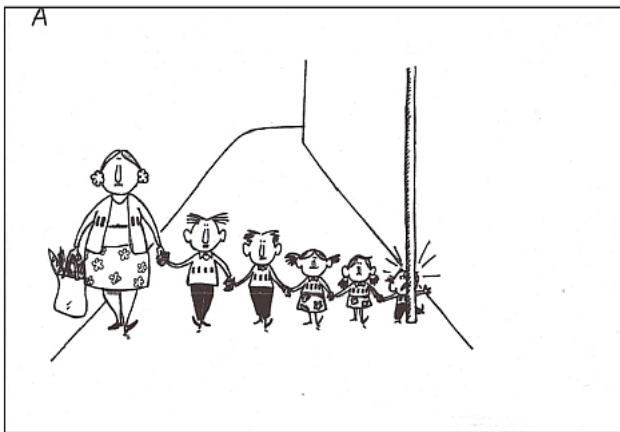
Série n°2



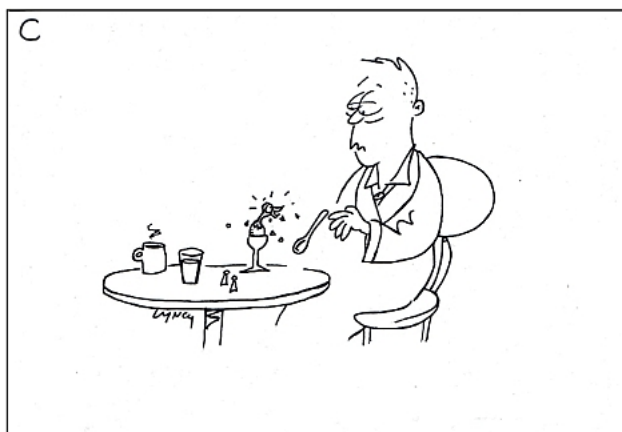
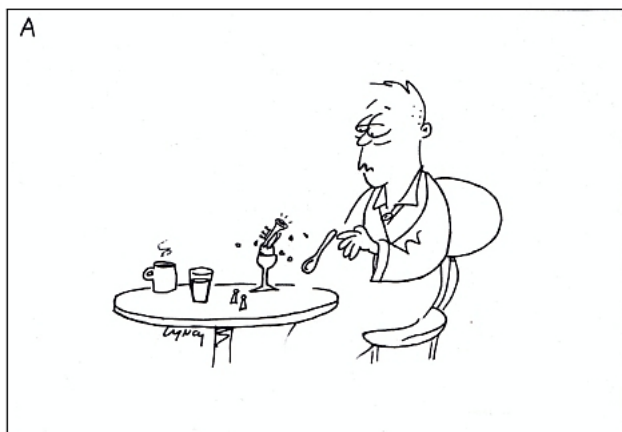
Série n°3



Série n°4



Série n°5



Série n°6

TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMMES	2
1. Université Claude Bernard Lyon1	2
1.1. Secteur Santé :	2
1.2. Secteur Sciences :	2
1.3. Secteur Sciences et Technologies :	3
2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation.....	4
FORMATION ORTHOPHONIE.....	4
REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	7
IDENTIFICATION D’HISTOIRES DRÔLES	8
COMPLETION D’HISTOIRES DRÔLES	12
CHOIX D’IMAGE HUMORISTIQUE	27
TABLE DES MATIERES	33

Laure Bakri – Anne-Lucie Perraud

**EVALUATION DE LA COMPREHENSION DE L’HUMOUR CHEZ L’ADULTE
CEREBROLESE DROIT**

Tome1 : 88 Pages – Tome 2 : 33 Pages

Mémoire d'orthophonie -UCBL-ISTR- Lyon 2009

RESUME

L’humour est un processus complexe nécessaire à une bonne poursuite des échanges quotidiens pour une intégration sociale réussie. Sa compréhension dépend de la détection correcte de l’élément incongru faisant sa spécificité et de la reconstruction de la cohérence qui s’en suit. Une lésion hémisphérique droite acquise peut venir entraver son bon fonctionnement et conduire les sujets atteints, malgré une préservation des aspects élémentaires du langage à une véritable situation de « handicap communicationnel ». Afin de rendre compte au mieux des difficultés rencontrées par les sujets atteints de ce type de lésions, nous avons mis en place une évaluation de la compréhension de l’humour proposant des épreuves en modalités verbales et non-verbales.

Cette évaluation a tout d’abord été normalisée sur une population témoin, avant d’être proposée à cinq sujets cérébrolésés souffrant de lésions hémisphériques droites d’étiologies diverses (traumatismes crâniens et AVC ischémique) au sein d’un protocole plus global. En plus de la compréhension de l’humour, le protocole se compose de deux épreuves issues de tests déjà existants (protocole MEC et la Gestion de l’implicite) offrant des informations sur leurs capacités de compréhensions narratives et de traitement inférentiel. Les sujets cérébrolésés ont été appariés à des sujets témoins suivant des critères d’âge, de sexe et de niveau socio-culturel pour permettre une comparaison. Nos résultats, bien que non généralisables, ont confirmé les données des études menées précédemment. Elles décrivent chez les sujets cérébrolésés droits une sensibilité préservée à l’élément incongru de l’humour, mais une incapacité à l’intégrer à un ensemble cohérent. De plus, leur appréciation de l’humour était dans l’ensemble chutée et leurs réactions (rires, mimiques) moins nombreuses que celles des sujets témoins. Contrairement à nos attentes, nos sujets étaient plus en difficultés sur les épreuves verbales que non-verbales.

MOTS-CLES

Humour – Evaluation - Cérébrolésés droits – Incongruité - Inférences

MEMBRES DU JURY

Annette Dordain

Débora Prichard

Gilles Rode

MAITRE DE MEMOIRE

Annick Duchêne May-Carle

DATE DE SOUTENANCE

Jeudi 2 juillet 2009
